



«Les montagnes sont toujours là. C'est à ceux
qui y vivent de les accepter comme frontière, ou
d'en faire des lieux d'accueil, de vie et de refuge.»

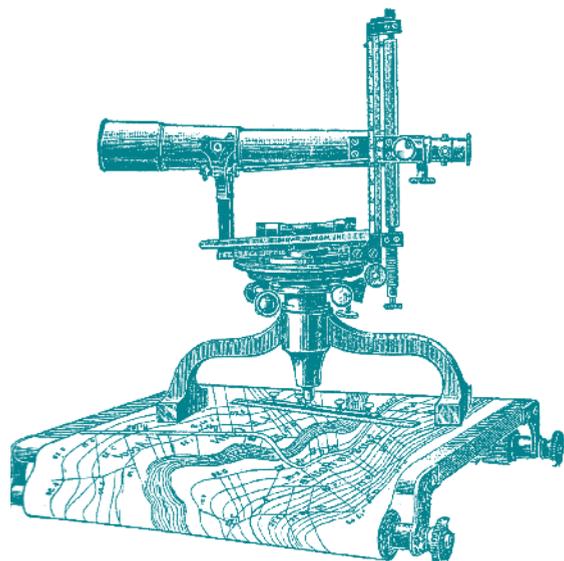
NUNATAK

REVUE D'HISTOIRES, CULTURES
ET LUTTES DES MONTAGNES

Hiver/Printemps 2017

NUMÉRO 1

En couverture : représentation des alentours du Mont Cenis, anonyme et inachevée datant de 1747. Cette carte présente les vallées comme des passages et les montagnes comme des murailles. Elle illustre bien l'utilité première de la cartographie, établissant les routes et les carrefours commerciaux ainsi que les bases militaires.



NUNATAK

Cette revue se veut un support pour développer et partager nos critiques, du point de vue des régions montagneuses que nous habitons.

Nous désirons aussi chercher des moyens de concrétiser notre opposition au monde tel qu'il se présente à nous, dévier du sentier balisé des flux de la marchandise et de l'autorité, nous attaquer à ce qui nous sépare les uns des autres, nous plonger dans les histoires que racontent les ruisseaux, les êtres, les arbres ou les rochers...

Revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes

Hiver/Printemps 2017

Dépôt en cours

Prix librairie : 2€

Prix libre partout ailleurs

Le prochain numéro de Nunatak est prévu pour la fin de l'été. Si vous êtes intéressés pour participer à la revue, vous pouvez vous mettre en contact avec la rédaction par courrier ou par mail via les adresses ci-dessous.

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions de textes ou d'illustrations.

Pour la distribution, il est possible de demander des exemplaires que l'on s'arrangera pour vous faire parvenir d'une manière ou d'une autre. Nous sommes disponibles pour effectuer des présentations publiques de la revue.

Les articles et les numéros de Nunatak sont consultables en ligne :
revuenunatak.noblogs.org

Nunatak
c/o Café du siècle - Bibliothèque
1 Rue Biron,
34190 Ganges

revuenunatak@riseup.net

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et à la diffusion de cette revue.





ÉDITO	2
UNE SENSATION D'ÉTOUFFEMENT	4
DE LA MILITARISATION DES FRONTIÈRES À LA SÉCURISATION DES SOCIÉTÉS	
AUX FRONTIÈRES DE L'IRAN ET DE L'IRAK	10
DISCUSSION AVEC LEÏLA	
PÂTURAGES ET UNIFORMES	20
SUR LES TRACES DE LA MILITARISATION DE LA MONTAGNE	
LA BANDA BAUDISSARD	24
BANDITS FANTÔMES DANS LES HAUTES-ALPES	
À CEUX QUI NE SONT RESPONSABLES DE RIEN	36
MAIS QUI ONT POUR MISSION DE GÉRER L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES MASSES	
DES PLANTES DANS L'ILLÉGALITÉ	43
RÉCIT D'UNE INTERDICTION	
CONGA NO VA !	52
LUTTE CONTRE UN PROJET D'EXTRACTION MINIÈRE AU PEROU	
MUNDATUR CULPA LABORE	61
LAVER SA FAUTE PAR LE TRAVAIL	

ÉDITO

La parution du numéro zéro de *Nunatak* a été une expérience riche en rencontres, réflexions et questionnements quant à l'histoire des lieux où l'on habite et des luttes qui s'y développent. L'écho rencontré par la diffusion de la revue dans des milieux divers et l'intérêt suscité dans plusieurs régions nous encourageant à poursuivre le sentier entamé.

Les réalités auxquelles nous sommes confrontés ont mis en évidence des possibilités mais également des limites au regard des nécessités de transformation du monde dans lequel nous vivons. Il existe, en montagne comme ailleurs, une acceptation des rôles auxquels nous sommes contraints, les rapports sociaux étant régis entre autre, par l'exploitation et la marchandisation. La croyance en la possibilité de s'extraire du monde, de s'aménager une survie acceptable, à l'écart du désastre nous apparaît illusoire et comme une autre forme de résignation. Car quelles possibilités de vie libérée offre la présence d'une centrale nucléaire ou d'une prison dans les vallées d'à côté, quand bien même nous arriverions à auto-produire nourriture et électricité ?

Certaines situations provoquent une indignation locale qui se limite malheureusement bien souvent, à un changement d'équipe municipale ou à l'élaboration d'alternative économique. La foi dans les institutions et la sacro-sainte démocratie ou la volonté d'exploiter de manière différente les ressources sont absorbées par la restructuration de nos sociétés capitalistes. Certaines oppositions se manifestent aussi par des formes d'organisation qui dépassent les cadres institutionnels, mais qui peinent à étendre la critique au-delà des enjeux locaux. Toutefois, les moments de lutte collective permettent bien souvent des rencontres et des échanges qui font apparaître ces divergences de point de vue.

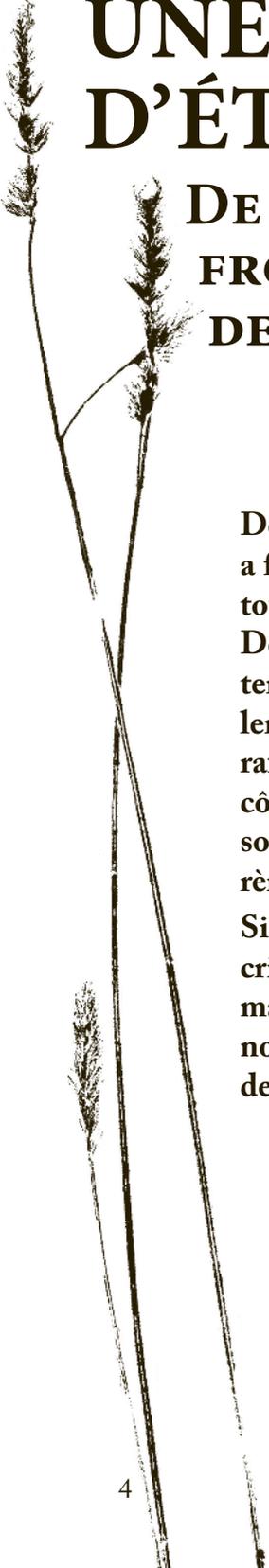
Nous voulons aussi questionner les notions de *local*, *communauté*, *territoire*, *alternative*, quand l'objectif est la transformation radicale du monde et des rapports sociaux, à travers la résistance que rencontrent des projets industriels. Ici contre une ligne à très haute tension, là contre le percement d'un tunnel, ailleurs contre l'établissement d'une carrière ou contre des infrastructures touristiques.

La période d'élaboration du numéro zéro a été traversée par la lutte contre la loi Travail, qui vise à aggraver les conditions de vies de toutes et tous. Ce mouvement, avec des intensités variables, a eu quelques résonances au-delà des grandes villes et des centres de production. Il nous intéresse d'interroger la manière dont ces conflits sociaux impactent les zones plus reculées.

Les montagnes, comme certains fleuves, sont des délimitations naturelles, dont certaines ont fini par devenir frontières entre pays. Celles-ci sont dès lors devenues des lieux de surveillance, des zones de guerre, en tout cas des limites, parfois infranchissables, mais offrant aussi des possibilités de refuge. Nous empruntons ces mots à nos amis italiens : « *Les montagnes sont toujours là. C'est à ceux qui y vivent de les accepter comme frontières, ou d'en faire des lieux de passage, de vie et de refuge* ».

La médiatisation dramatique des naufrages en Méditerranée a provoqué des réactions et les pratiques de solidarité avec les migrants se sont renforcées. Certaines volontés d'accueil ont été absorbées par les institutions qui, en conditionnant l'hébergement au titre de séjour, prolongent la logique de tri et de gestion des personnes réduites à être prises dans les flux migratoires. Certaines initiatives moins officielles facilitent les passages aux frontières ou organisent l'hébergement des personnes menacées d'expulsion. Malgré tout, il apparaît difficile de sortir des logiques humanitaires et d'aller au-delà des dispositifs d'accueil pour affronter de manière radicale les structures et rapports sociaux responsables du déplacement de millions de personnes : l'économie, les guerres, les États et leurs frontières.

Les séparations, l'entre-soi, nous questionnent, que ce soit dans nos pratiques ou nos publications. *Nunatak* s'inscrit dans une tentative de favoriser des échanges et des liens, de partager des désirs et des actes de révoltes, des critiques et des divergences. Nous imaginons cette revue comme un outil de discussion, les articles qui la composent sont des réflexions et des questionnements qui proviennent de différentes réalités. Entrecroiser des chemins pour imaginer des moyens de lutter contre le vieux monde.



UNE SENSATION D'ÉTOUFFEMENT

DE LA MILITARISATION DES FRONTIÈRES À LA SÉCURISATION DES SOCIÉTÉS

Depuis juillet 2016, une garnison de soixante militaires a fait son apparition dans la vallée de la Roya, aux alentours du village de Sospel dans les Alpes-Maritimes. Dépêchés officiellement dans le cadre de la lutte anti-terroriste, leur mission se limite dans les faits à patrouiller à travers les sentiers, les villages et les gares afin de rafler les migrants. La traversée de la frontière par la zone côtière de Vintimille étant devenue très difficile en raison des nombreux contrôles policiers, les migrants préférèrent se risquer à passer par les cols montagneux.

Si cet événement a fait l'objet d'une attention et d'une critique bien limitée, que ce soit de la part de la presse mais également des acteurs associatifs ou militants, il nous semble être révélateur de l'évolution du contrôle des frontières et de la militarisation de la société.

La frontière, lieu de passage et de surveillance

Les contrôles aux frontières ne sont certes pas une nouveauté. L'origine même du mot *frontière* vient de *front*, un terme militaire, qui désigne la zone de contact avec une armée ennemie, une ligne sinueuse et fluctuante évoluant en fonction des rapports de forces en présence. C'est à partir du XVI^e siècle que la frontière devient progressivement une ligne bornée, définissant une limite entre deux États. Au cours de l'histoire, des conflits s'y sont déroulés et des armées y ont été déployées. Assurer la sécurité consiste alors dans une large mesure à défendre les frontières nationales et à protéger les systèmes politiques et économiques à l'intérieur de celles-ci.

Dans les régions montagneuses, la construction de fortifications, notamment par Vauban au XVII^e siècle et le dé-

ploiement de corps spécifiques militaires, tels les chasseurs alpins dès la fin du XIX^e siècle, marquèrent un aménagement et une surveillance du territoire particulièrement accrue. Ces passages furent par ailleurs utilisés par les contrebandiers, déserteurs, bandits ou clandestins, la montagne permettant de se cacher facilement et d'esquiver les patrouilles. Selon les époques et les situations, les contrôles ont pu être accentués, ou temporairement allégés, en fonction du besoin de préserver les intérêts des États, des royaumes ou des provinces.

Plus récemment avec la construction de l'Union européenne, dans le cadre des accords Schengen notamment, les contrôles aux frontières intérieures ont pu être partiellement supprimés pour des raisons essentiellement économiques. La liberté de circulation est restée limitée aux marchandises et à une certaine catégorie de la population : les résidents européens.

La guerre

Les guerres tout comme leur corollaire, la diplomatie, sont nécessaires aux États et au système capitaliste ; que ce soit pour faire évoluer le rapport de force entre les puissances de ce monde, ou pour maintenir la paix sociale et donc la production et l'échange de valeur marchande. Elles servent aussi à relancer la croissance économique, permettent de nouveaux investissements dans des zones "pacifiées", et entretiennent des marchés comme celui de l'armement et des technologies de surveillance, du BTP, etc. Elles n'ont donc aucune vocation humanitaire, et "libérer une population opprimée" n'est utile que dans le but de perpétuer l'ordre marchand. La représentation de l'*ennemi*, apparaissant essentiellement aujourd'hui sous la figure du terroriste, est utile pour justifier les interventions militaires et le maintien de l'ordre à l'intérieur des territoires. Les mêmes arguments sont aussi bien utilisés pour mener les guerres en Irak, en Syrie ou au Mali, que pour refouler les exilés aux portes de l'Europe.

En contrepartie, le contrôle s'est accru aux frontières extérieures de l'Europe et la lutte contre le grand banditisme s'est vue renforcée. Cette liberté de circulation toute relative est de plus en plus souvent remise en question sous prétexte de maintenir la sûreté des États. Les contrôles aux frontières ont par exemple été rétablis temporairement dans certains cadres exceptionnels, afin de prévenir des menaces extérieures ou des risques de troubles à l'ordre public, comme lors de grandes rencontres internationales telles que le sommet de l'OTAN à Strasbourg en 2009 ou la Cop 21 à Paris en 2015. Les contrôles ont également été rétablis pour faire face à des vagues migratoires importantes en avril 2011 lorsque des milliers de Tunisiens et Libyens fuyaient leurs pays après les soulèvements des printemps arabes, ou depuis juin 2015 quand de nombreux réfugiés arrivaient en Europe depuis le Moyen-Orient et la corne de l'Afrique.

Un processus de traitement général des risques

La surveillance des frontières à l'époque actuelle compte parmi l'une des priorités des politiques de sécurité et de défense mises en place au niveau international et notamment au sein de l'Union européenne. Les missions de "protection" et de "prévention" englobent tout un ensemble de mesures et dispositifs complexes destinés à parer à des risques majeurs qui peuvent avoir lieu à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire. Pour se prémunir, des études définissent les risques et les conduites à tenir, des commissions spécifiques prennent place dans les instances dirigeantes, puis des accords sont

signés lors de sommets internationaux pour permettre leur application.

Dans un rapport de 2009 émanant de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE)¹, on peut lire parmi tout un ensemble de préconisations : « [...] *les menaces pesant sur ses voies maritimes commerciales, les actes de piraterie en haute mer, les conflits civils et la déstabilisation par la violence de certaines régions ayant des conséquences pour l'Union en termes de flux de migrants ou de réfugiés, la perturbation des canaux d'approvisionnement en ressources ou l'encouragement du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et d'autres menaces physiques nécessiteront de la part de l'Union une capacité de réaction militaire constante et toujours plus professionnelle* ».

L'immigration clandestine est donc perçue comme une « menace » parmi de nombreuses autres et le traitement requis pour ce problème est militaire. Ce même rapport préconise de renforcer le contrôle aux frontières en procédant à des « opérations d'endiguement » destinées à « protéger les riches du monde contre les tensions et les problèmes des pauvres. Puisque la proportion de la population mondiale vivant dans la misère et la frustration continuera d'être très élevée, les tensions entre ce monde et le monde des riches continueront de s'accroître, avec les conséquences que cela suppose. Comme il est peu probable que nous ayons supprimé les causes du problème d'ici 2020, en remédiant aux dysfonctionnements dont

¹L'Institut d'études de sécurité de l'Union Européenne (IESUE) est une agence autonome de l'Union européenne et a pour principale mission de fournir des analyses et des recommandations utiles à l'élaboration de la politique de sécurité et de défense commune. Il joue ainsi un rôle d'interface entre les experts et les décideurs européens à tous les niveaux.

souffrent les sociétés, nous devons renforcer nos barrières »(op. cit.). Dès lors, les enjeux qui se cachent derrière la surveillance des frontières et les motivations de la guerre livrée aux exilés tentant d'accéder au sol européen deviennent clairs : maintenir les intérêts du « *monde des riches* ».

Un maillage sécuritaire

La conception de l'endigement telle qu'énoncée plus haut ne se limite pas à la défense des frontières, elle traverse aussi l'ensemble de la société. Comme énoncé dans le même rapport, « *les grandes fractures politiques qui créent les confrontations violentes majeures évoluent actuellement, passant de la compétition*

Les moyens militaires

En quelques années, l'Union européenne s'est dotée d'une capacité militaire considérable ainsi que d'une coordination de ses actions au niveau international pour réaliser ses objectifs de défense et de sécurité, à terre comme en mer. En Méditerranée, de nombreux programmes militaires ont eu pour objectifs officiels de lutter contre le trafic d'être humain, l'immigration clandestine ou le terrorisme. Des opérations se succèdent telles que « Mare Nostrum » menée par la marine italienne suite aux naufrages de Lampedusa en 2013, « Triton » menée par Frontex¹ lui succédant en 2014, « Sophia » initiée dans le cadre de la Politique de Sécurité et de Défense Commune² en 2015, ou « Sea Guardian » menée par l'OTAN en mer Égée en 2016.

Côté terre, la défense du territoire se matérialise par une protection physique exercée le long des frontières et le déploiement de troupes militaires au sol associées aux forces civiles. Ainsi, de la frontière gréco-bulgare jusqu'au port de Calais, en passant par les enclaves espagnoles de Ceuta et Mellila, des barrières, barbelés et murs sont édifiés sur des milliers de kilomètres et équipés de moyen de surveillance de haute technologie. Tout est donc prévu pour dissuader et refouler les populations fuyant en masse des zones "dés-stabilisées". Pour compléter ce dispositif, les États disposent d'une capacité d'enfermement de milliers de personnes dans des camps ou des centres de rétention, des forces policières et militaires en nombre et un arsenal juridique de plus en plus sévère.

1 L'Agence Frontex a été remplacée par la création de l'Agence européenne de gardes-frontières le 6 octobre 2016. Cette nouvelle agence a été créée pour répondre aux nouveaux enjeux et faire face aux nouvelles réalités politiques auxquelles l'Union européenne est confrontée en ce qui concerne tant la migration que la sécurité intérieure. Elle est composée d'une agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (l'ancienne agence Frontex dotée de missions élargies) et des autorités nationales des États membres de l'espace Schengen.

2 La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) désigne le volet de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne (PESC) qui recouvre les opérations militaires et les missions civiles de l'Union européenne. Elle définit le cadre stratégique de plusieurs structures politiques et militaires permanentes et pose les principes des opérations à l'étranger.

horizontale entre égaux d'hier à laquelle se livraient les États d'élite à des tensions verticales entre les différentes couches socio-économiques mondiales. La technologie réduit le monde à un village planétaire, mais un village au bord de la révolution. Si nous nous trouvons en présence d'une communauté d'élite de plus en plus soudée, nous devons également faire face à des tensions explosives croissantes provenant des couches inférieures les plus pauvres. »

La surveillance s'opère donc partout à travers la société, particulièrement dans les zones sensibles à forte densité de population et à des points de tension comme les frontières. Pour cela, un arsenal sécuritaire est d'ores et déjà en place et continue de s'adapter à ces nouvelles menaces. En France, cela se matérialise par l'état d'urgence (déjà prévu pour une durée de 20 mois) et les diverses lois sécuritaires votées récemment, le déploiement militaire avec les opérations Vigipirate ou Senti-

nelle (environ 30 000 soldats mobilisés en permanence dans les opérations intérieures et extérieures), les recrutements de militaires et policiers, les moyens technologiques (vidéo-surveillance, drones, nanotechnologies, etc.) et l'enfermement (création de 33 nouvelles prisons et généralisation des peines avec assignation à résidence).

Au-delà des frontières

L'arrivée massive de migrants, largement médiatisée en Europe depuis 2015 a montré les conditions de déplacement, d'isolement voire d'enfermement que subissent les populations condamnées à l'exil. Des solidarités concrètes et directes apparaissent et se renforcent. Les initiatives locales de soutien aux migrants deviennent de plus en plus courantes. Les actes de solidarité, au-delà de l'urgence et des nécessités, sont positifs dans le sens

La gestion des flux

La gestion des flux migratoires est un processus colossal. Il repose d'une part sur un arsenal législatif permettant le traitement au plus près de la source de provenance de l'immigration. Les États multiplient les accords afin de permettre l'expulsion dans des pays tiers, monnayent la fermeture de leurs frontières ou utilisent les migrants comme moyen de pression. On a ainsi vu la Turquie bénéficier de plusieurs milliards d'euros de la part de l'Europe pour endiguer les flux de réfugiés syriens. D'autre part, cette gestion s'appuie sur l'enfermement et la coercition : des campements où sont bloquées des milliers de personnes fuyant des conflits existent et notamment aux abords des frontières de l'Europe. Ceux-ci permettent d'enregistrer les demandes d'asile avant même l'entrée sur le territoire européen, c'est-à-dire de trier en amont. Les difficultés d'accès à un titre de séjour maintiennent les personnes qui réussissent tant bien que mal à franchir les frontières dans des situations de clandestinité et d'errance. Une aubaine pour certains secteurs économiques comme le bâtiment, la restauration, l'agriculture ou les réseaux de "l'économie sous-terrain" qui y voient une main d'œuvre bon marché.

où ils permettent des rencontres, de combattre les préjugés, les séparations et donc l'isolement. Ils amènent également une réflexion critique sur la fermeture des frontières et le repli sur soi.

Toutefois, nos engagements sont confrontés à l'urgence et aux limites matérielles. Le rythme des flux migratoires donne une dimension épuisante à nos actes de solidarité, qui peinent à ne pas se faire absorber par les logiques gestionnaires, nous laissant face à nos contradictions et notre impuissance. Dans ce contexte, il nous semble important de dépasser le prisme européen qui ne voit qu'un bout de la misère arriver à sa porte.

Les frontières se sont construites autour d'intérêts économiques et militaires définis en fonction des besoins des États. Elles sont aujourd'hui devenues indispensables à des sociétés fonctionnant grâce à l'exploitation des populations, la marchandisation des biens et la coercition. Ainsi, nous souhaitons amener une réflexion sur les liens qui existent entre les guerres d'intervention et la défense des frontières, entre la protection du système marchand et la migration forcée de milliers d'individus, mais aussi entre la précarisation de nos sociétés et leur militarisation grandissante.

Des membres de la rédaction



AUX FRONTIÈRES DE L'IRAN ET DE L'IRAK

DISCUSSION AVEC LEÏLA



Cet entretien est né d'une rencontre. Il aurait pu être réalisé à la montagne dans un alpage des Écrins où Leïla est bergère à la belle saison, mais c'est à la terrasse d'un café à Marseille que nous nous sommes entretenus avec elle. Son projet et ses fréquents voyages au Başûr, le Kurdistan Irakien, nous ont donné l'envie de parler dans la revue *Nunatak* de cette région souvent ignorée en Europe.

Nous nous sommes rencontrés car nous partageons le désir de comprendre les luttes et résistances qui se déroulent au Kurdistan, les réalités propres à ce territoire de montagne. Nous nous interrogeons sur la résonance qu'il peut y avoir entre les luttes menées là-bas et les nôtres, car il nous semble que c'est par la compréhension et l'échange que les distances qui les séparent peuvent s'amenuiser. Les combats et la place des femmes nous questionnent particulièrement dans le contexte de guerre et de répression que connaissent les Kurdes depuis des dizaines d'années.

Loin d'un discours de spécialiste présentant une implacable analyse géopolitique, ou d'un folklore militant cherchant à faire vivre au lointain une idéologie révolutionnaire, nous désirons simplement apporter un témoignage proche, palpable, où les mots *raconter, écouter, regarder* prendraient leur sens.



Qu'est-ce qui t'as amenée à aller au Proche Orient, puis au Kurdistan ?

J'ai fait ma troisième année de licence d'anthropologie à Beyrouth, c'était l'année juste avant la guerre en Syrie. J'étudiais les rapports de pouvoir et de domination entre les femmes qui viennent travailler comme domestiques – asiatiques et africaines principalement – et les maîtresses de maison libanaises. Pour mon master, j'avais envie de continuer à réfléchir à la fois sur le genre et sur l'immigration et le Kurdistan irakien était une grosse plaque tournante migratoire à ce moment-là. J'ai fait mon travail de terrain dans des camps de réfugiés tenus par le HCR¹ et des ONG, et dans des camps

tenus par des partis politiques kurdes iraniens. J'avais envie de poser cette question de la dimension genrée des migrations.

En faisant mon travail préparatoire, ce que j'ai vu, c'est que dans toutes les statistiques, il y a autant de migrantes que de migrants dans le monde². Mais une fois en Europe, les femmes sont complètement "invisibilisées". On ne les voit pas dans la rue, on n'en parle pas dans les travaux de recherche, ni dans la sphère médiatique. Cela m'a amenée à me demander : où sont-elles ? Comment se déplacent-elles ? Pourquoi ne les voit-on pas, alors que l'on voit les hommes ? Les hommes comme les femmes sont en situation très précaire, donc ce n'est pas seulement la précarité qui explique cela. L'idée était d'aller chercher ces réponses à la source, de voir comment ces femmes partent, comment elles pensent leur trajet de migration, comment elles s'organisent pour le départ. Dans ces camps de réfugiés, je les rencontrais alors qu'elles étaient à une étape intermédiaire de leur migration : des femmes qui étaient parties d'Iran, qui s'étaient retrouvées en Irak et dont la plupart voulaient aller en Europe. Elles me racontaient leur départ d'Iran. Je vivais avec elles au quotidien. C'était l'occasion de comprendre, de partager ce moment de recomposition à travers le passage dans les camps, l'attente et tout ce que ça implique. Avec, en toile de fond, la construction d'un autre voyage vers l'Europe qui n'arrive pas toujours.

¹HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

²Selon une étude des Nations Unies datée de 2013, les femmes représentent 48% de l'effectif mondial de migrants et c'est en Europe que la part des femmes parmi les migrants est la plus élevée (51,9%). cf. www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf ou la brochure de la Cimade sur ce sujet : www.lacimade.org/wp-content/uploads/2013/06/Petit-guide-femmes.pdf.



Avant d'en venir à la situation des femmes, peux-tu nous parler de la vie autour des frontières ?

La frontière entre l'Iran et l'Irak est très poreuse. C'est une frontière assez ancienne, car c'était celle entre l'Empire ottoman et l'Empire perse. Les émirats kurdes fonctionnaient de façon plutôt autonome, ils étaient rattachés aux empires, mais cette frontière n'avait pas vraiment de réalité physique. Après la première guerre mondiale, le territoire de l'Empire ottoman est divisé entre les vainqueurs. Des États apparaissent alors au Moyen-Orient, certains sous mandat colonial, d'autres indépendants. Les zones peuplées par les Kurdes sont divisées par les frontières de quatre États : l'Iran, l'Irak, la Turquie et la Syrie. Certains États vont se développer sur un concept d'État-Nation, en mettant en avant une soi-disant

identité nationale (un État, une langue, une religion, une culture) et tenter d'uniformiser leur population, soit par des politiques d'assimilation forcée, avec par exemple l'interdiction de parler le kurde, soit par des déplacements massifs d'habitants. Dans l'Irak sous mandat britannique, la puissance coloniale ne s'intéresse que peu à la zone kurde. Vers les années 70, le parti Baas³ au pouvoir met en place des réformes agraires, sur un modèle de collectivisation. Et très rapidement pour les Kurdes, cela se traduit par une forte politique de répression et de destruction des villages de montagne. C'est aussi une forme de contrôle des populations. En effet, les populations sont déplacées de

³ Parti Baas : Parti de la Résurrection Arabe et Socialiste, créé à Damas en 1947, dont le but est l'unification des différents États arabes en une seule nation socialiste. Au pouvoir en Syrie depuis 1963, et en Irak de 1968 à 2003, où il est dirigé par Ahmad Hassan al-Bakr puis par Saddam Hussein.

leurs villages, et envoyées dans des villes nouvelles, créées dans les vallées pour l'occasion, nommées *mujamma'at*. Ce ne sont d'ailleurs pas vraiment des villes, mais juste des rangées de maisons carrées alignées les unes à la suite des autres. Un véritable quadrillage, avec une maison à chaque croisement et rien d'autre. Elles ont servi à concentrer les villageois, tout en les forçant à pratiquer une agriculture planifiée par le parti Baas. Le Kurdistan du sud en Irak était pourtant une zone très rurale et la vie sociale était fondée sur les rythmes agricoles. Ces déplacements ont détruit les modes de vie basés sur une économie d'agriculture vivrière et ont éloigné la population de leurs savoir-faire agricoles. À partir de 1980, la guerre entre l'Iran et l'Irak⁴ entraîne une importante militarisation de la frontière, et d'importants déplacements de population de part et d'autre de celle-ci.

C'est ce qui a engendré ce mode de vie autour des frontières, c'est-à-dire les passages clandestins de matériel ou de personnes... ?

En Iran, la répression a pris la forme de la destruction des ressources comme les champs ou les forêts, et de politiques de sous-développement programmé, avec par exemple l'interdiction implicite d'installer des industries dans certaines régions. Tout ce qui permettait aux Kurdes de vivre a été détruit et des mouvements de population ont eu lieu. Ces volontés politiques ont énormément paupérisé le Kurdistan. Cela a fait que les habitants des zones les plus touchées se sont retrouvés sans rien pour vivre. La frontière est donc devenue la seule ressource, car quand le

gouvernement brûle les terres cultivées tous les deux ans, il est impossible d'en vivre. L'économie s'est donc beaucoup organisée autour de la frontière et du passage de marchandises dans un sens et dans l'autre, avec notamment l'import en Iran de produits interdits comme l'alcool et de produits manufacturés occidentaux ou fabriqués ailleurs dans le monde.

Inversement, y a-t-il des objets qui passent de l'Iran à l'Irak ? Trouver des passeurs pour traverser les frontières est-il facile ? Comment s'organisent ces réseaux ?

L'Irak n'a aucune autonomie alimentaire et quasiment pas d'industrie, toute l'économie est fondée sur le pétrole. Comme les marchandises qui passent légalement sont taxées, il y a beaucoup de passages "informels". Cette économie autour du passage clandestin permet aux frontaliers de vivre, qu'ils soient passeurs, revendeurs, ou qu'ils transportent les marchandises qui ont déjà passé la frontière jusqu'aux centres urbains. Il s'agit d'une économie de survie pour les frontaliers, particulièrement du côté iranien. Cela concerne autant les passages de biens que de personnes. Chaque personne qui a une mule et qui connaît la montagne, peut aller chercher de la marchandise de l'autre côté puis la rapporter. Cela fonctionne juste avec des réseaux de connaissances et d'entraide qui permettent de savoir où aller chercher la marchandise. C'est des petits métiers, de "l'artisanat de passage". Il y a peu de grosses organisations, ou de mafias, comme on imagine en Europe. Et pour le passage des personnes, il suffit d'aller dans un village et de dire « *je veux passer* » et il y a le type de la maison d'à côté qui t'emmène...

⁴Guerre Iran-Irak : guerre qui opposa l'Irak à l'Iran de 1980 à 1988 et qui fit environ 300 000 morts en Irak et peut-être un million en Iran.

Quelle est la réponse à ces passages clandestins de la part des autorités ?

La frontière est très militarisée, et tuer des gens à la frontière fait partie de la politique de répression menée contre les Kurdes. C'est une répression très violente. Les gardes-frontières tirent à vue. Il faut comprendre que cette solution de vie autour des passages clandestins a été mise en place suite à la destruction de toutes les autres ressources. C'est très dur pour les gens, on les empêche de vivre et de s'en sortir grâce à la terre. Et quand ils trouvent une solution parallèle, ils se font encore une fois réprimer... Dans tous les villages, il y a des personnes qui sont mortes sous les balles en passant la frontière. Les gardes vont jusque sur les sentiers de montagne, mais la frontière reste encore très poreuse car ils ne peuvent être partout ; la montagne est une bonne cachette.

Comment réagit la population ? Existe-t-il des mouvements de protestation face à cette situation ?

Oui, il y a une grosse colère qui monte : suite à la répression, les villageois ont essayé de contourner le système pour survivre, et sont à nouveau réprimés. Depuis deux ans, il y a des émeutes et des grèves dans les villages proches de cette frontière. Tous les Kurdes qui dépendent de cette économie parallèle, que ce soit les passeurs, les commerçants, les gens qui font du passage dans d'autres villes, les taxis... tous ces gens-là se sont mis en grève. Il y a eu de gros rassemblements, des tentatives de manifestations qui ont été réprimées. Mais les grèves ont quelques fois duré plusieurs semaines, ce qui est très impor-

tant pour des personnes qui n'ont que peu de ressources. Le mouvement a repris une ampleur qu'il n'avait pas eue depuis longtemps. Le fait d'avoir bravé la peur de la répression et que tout le monde ne soit pas mort en sortant dans la rue, a redonné la possibilité de créer un rapport de force en faveur des habitants. Il est donc de nouveau possible d'avoir une visibilité politique dans la région.

Quelles sont les causes principales qui ont poussé les femmes que tu as rencontrées à migrer ?

Ces causes varient selon les situations et les époques. Pendant la guerre Iran-Irak, les populations sont parties parce qu'elles étaient bombardées. Elles sont parties sans rien, les villages étant incendiés.



Pour les femmes qui sont venues plus récemment, aller en Europe permet d'imaginer un autre futur que celui qui est complètement bloqué au Kurdistan. Parfois, il s'agit de pouvoir reprendre des études ; de rompre avec leur famille ou d'éviter des mariages forcés. Mais quitter l'Iran permet aussi de s'engager politiquement. Certaines partent pour militer, pour rejoindre les camps d'entraînement⁵ et lutter à la fois pour les droits des femmes et pour les droits des Kurdes. Pour elles, c'est une même dynamique. Il y a aussi le cas de certaines femmes qui militaient déjà en Iran ou qui sont issues de familles militantes, et qui sont touchées par la répression politique. Et le jour où cette répression tombe et où l'on vient les chercher pour les mettre en prison, elles essayent de partir le plus vite possible pour passer la frontière avant de se faire attraper.

Et comment partent-elles ?

Cela dépend beaucoup de leur statut social, et de si elles viennent de la ville ou de la campagne. Le passage de la frontière n'est pas très cher, environ l'équivalent de 30 ou 40 euros. Mais les paysannes des montagnes, tout comme les femmes en général, n'ont pas accès à l'argent car celui-ci appartient à la famille. Une des ressources qu'elles ont, c'est l'or que l'on offre aux filles, à leur naissance et aux moments importants de leur vie. Même dans les familles très pauvres, elles ont au moins un tout petit peu d'or, que ce soit une paire de boucles d'oreille ou des bracelets. Si elles partent sans l'accord de leur famille,

⁵ Camps d'entraînement des partis kurdes iraniens d'opposition, violemment réprimés en Iran. Ces véritables villages sont installés depuis les années 90 au Kurdistan irakien.

elles descendent en ville en essayant de trouver une raison, elles emmènent leurs petits frères pour ne pas être seules. Elles laissent les frères à la ville, vendent leurs bijoux et partent avec l'argent.

Les réseaux de passeurs sont très simples à trouver. Ce n'est pas quelque chose qui demande des recherches ou des contacts.

Tout l'enjeu est d'avoir un point de chute de l'autre côté. Les personnes qui sont vraiment frontalières y ont souvent de la famille. Il y a aussi la solution des camps des partis politiques, pour celles qui ont cette volonté ou qui ne peuvent aller dans leur famille. À leur arrivée dans les camps, les femmes (et aussi les hommes) commencent par faire cinq mois de formation de *peshmerga*⁶. Pendant tout leur séjour, elles seront nourries, logées, et pourront participer à la vie du camp.

Mais sinon, une femme ne peut pas arriver seule en Irak et louer un appartement ou une chambre, même avec beaucoup d'argent. Toute femme seule doit être hébergée par quelqu'un.

C'est aussi le cas pour les hommes ? Ou seulement pour les femmes ?

Non, que pour les femmes. Pour les hommes, il est possible d'aller à l'hôtel. Il y a aussi beaucoup de grands bâtiments en béton qui n'ont pas fini d'être construits comme partout au Moyen-Orient, et que les migrants squattent pour y loger.

Quelles sont les autres difficultés rencontrées par ces femmes ?

Se déplacer et se loger sont vraiment des points sensibles. Mais aussi obtenir de

⁶ *Peshmerga* : combattant en kurde, étymologiquement « qui est au devant de la mort ».

l'argent. Si tu n'as pas d'argent à la base, homme ou femme, tu ne bouges pas. Les personnes qui arrivent jusqu'en Europe sont celles qui ont un minimum d'argent. Pour les hommes, c'est plus simple. Tu peux travailler dans le bâtiment : c'est certes dangereux, ça demande de se regrouper à 6 heures du matin au bord d'une grande route à attendre qu'un camion te prenne pour t'emmener travailler illégalement sur des chantiers où des fois le patron ne te paye pas. C'est loin d'être idéal, mais cette solution existe toujours et quasiment tout le long du parcours : en Irak, en Turquie, en Grèce, en Italie... C'est très difficile, mais ça se sait et tout le monde le fait.

Alors que trouver du travail en tant que femme, c'est beaucoup plus compliqué. Une fois que tu arrives en Europe, il y a les ménages ou la restauration. Au Kurdistan irakien, pour trouver du travail, cela passe par des réseaux : ceux des familles ou des réseaux de femmes qui se constituent au cours des migrations. Les femmes qui sont parties sans l'accord de leur famille ne peuvent plus bénéficier des réseaux de celle-ci.

Est-ce pour cela que certaines vont dans les camps d'entraînement ?

Il existe plusieurs raisons qui peuvent être liées. Le passage par les camps des partis permet aux femmes de se reposer pendant un moment, tout en étant entourées et en sécurité. Elles viennent aussi par choix politique. Certaines choisissent par exemple de rejoindre l'Organisation des Femmes. C'est une structure non mixte interne aux partis, créée et gérée par et pour les femmes. Elle s'occupe de répondre à leurs besoins spécifiques et

milite pour un changement social global, participe au règlement des conflits internes et fait pression au sein même des partis pour que les femmes jouissent d'une vraie participation politique. Les femmes s'organisent en collaboration avec les militantes clandestines restées en Iran et proposent des actions à destination des luttes de femmes au KRG⁷ et en Iran. Par exemple, avec le Komala⁸, elles font des tournées dans les villages côté irakien pour faire de la prévention contre les viols et les mariages forcés et mener des groupes de discussion. Cette organisation permet aussi de regrouper les différents réseaux, de les collectiviser. Par exemple, c'est aussi un moyen de trouver du travail en sortant des réseaux familiaux.

Des actions sont donc organisées à partir des camps en Irak, pour lutter et défendre les droits des personnes en Iran. Comment font-elles pour lutter dans un pays dans lequel elles ne vivent plus ?

C'est un gros problème et c'est très dur mentalement. Tu ne peux rentrer dans ces camps qu'à condition d'effectuer les cinq mois de formation de *peshmerga*. Et une fois à l'intérieur, tu passes un point de non-retour car il y a des espions, tu es fichée et tu ne peux plus retourner en Iran sans risquer ta vie.

⁷ KRG : Gouvernement régional du Kurdistan d'Irak, instance dirigeant la Région autonome du Kurdistan d'Irak, formée en 2005, à la suite de l'invasion américaine et de la chute du régime de Saddam Hussein, forte alliée des États-Unis et de la Turquie, marquée par un mode de développement capitaliste. Par abus de langage, les abréviations KRG ou GRK sont souvent utilisées pour désigner le territoire.

⁸ Komala : Comité des révolutionnaires du Kurdistan iranien, organisation marxiste-léniniste fondée en 1969.

Un des gros travaux à l'intérieur du camp est la communication et la production d'information. Une télé, une radio et un journal ont été créés et sont diffusés clandestinement au Kurdistan d'Iran. Leur chaîne fait partie d'un bouquet satellitaire, que tout le monde regarde, même si c'est interdit. Le journal est diffusé toutes les deux semaines en trois langues (*farsi*, kurde *sorani* et *kurmanci*). Ce travail ne peut se faire directement en Iran à cause de la répression. Alors des militant-e-s traversent régulièrement la frontière et arrivent avec des informations qui sont utilisées par ces médias puis rediffusées en Iran. Ces personnes doivent se déplacer à visage caché et ont besoin d'une organisation importante pour leur protection. Mais depuis presque un an, il n'y a plus d'argent et la radio puis la télé ont dû arrêter d'émettre, ce qui est un énorme coup dur car cela représentait un gros moyen d'action.

Un autre moyen de lutte depuis les camps est de répondre aux besoins de mise en réseau des personnes clandestines en Iran, de recueillir des informations et de les regrouper, et de préparer des missions. Aujourd'hui, les camps du Komala et du PDKI⁹ sont de nouveau attaqués directement par les agents iraniens. La répression rend la recherche de financements difficile et précarise ces bases arrières. Ces conditions ont motivé la décision de ces partis de reprendre la guérilla comme mode d'action depuis mars dernier.

En fait, si tu vas dans le camp, c'est un point de non-retour en Iran, mais ça peut être aussi une étape de la migration vers l'Europe ?

⁹PDKI : Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran, parti socialiste fondé en 1945 afin de « promouvoir une solution fédérale pour les différents peuples d'Iran ».

C'est vraiment très courant, toutes les personnes qui ont un peu d'argent partent ensuite vers l'Europe. Les gens restent en fonction de leur accès à l'argent, les personnes qui restent longtemps le font parce qu'elles sont bloquées. C'est aussi pour cela que les femmes restent plus longtemps que les hommes. La durée va de quelques mois à environ quinze ans... Beaucoup d'entre elles désirent quand même continuer à militer en Europe.

Le rapport homme-femme est-il différent dans les camps et dans le civil ?

Oui, l'idée du Komala et du PDKI est que les hommes et les femmes deviennent égaux, et donc doivent l'être à l'intérieur du camp. Les femmes sont encouragées à participer aux tâches militaires, et les hommes aux tâches ménagères, à la cuisine et à s'occuper des enfants, ce qui fonctionne plus ou moins ! Il y a aussi des règles autour du mariage (qui n'est déclaré qu'au parti), avec par exemple un temps obligatoire de vie commune imposé au préalable. Il faut se rendre compte qu'au Kurdistan en Iran, il y a une ségrégation sexuelle très forte. Quand tu es une femme, a priori tu n'as jamais été en mixité avec des hommes en dehors de ceux de ta famille rapprochée. Arriver dans un camp militaire en mixité, c'est très dur, mais c'est aussi très valorisant de participer à ces idées d'égalité. Cela est valable pour les hommes comme pour les femmes. Mais pour appliquer les règles des partis, il faut lutter contre toute une construction sociale autour des rapports de genre dans laquelle chacune et chacun a grandi, et qui persiste encore souvent dans les camps des partis. Et comme par-tout, ces rapports sociaux nécessitent un temps pour être déconstruits.

Tu as pour projet de réaliser un documentaire avec une amie au Kurdistan irakien. Peux-tu nous en parler ?

Nous voulons réaliser un film sur les militantes vivant dans un camp tenu par un parti d'opposition et de guérilla kurde iranien. Nous suivrons le parcours de l'une d'entre elles dans cette trajectoire de construction politique : depuis le début de sa formation politique et militaire, à l'issue de laquelle elle obtient son statut de *peshmerga*, jusqu'à son intégration dans le camp principal du parti. Ces femmes arrivent au camp pour lutter en tant que femmes kurdes en Iran, avoir des droits, un statut. Mais en fait, même si le PDKI et le Komala soutiennent le principe d'égalité, les choses sont beaucoup plus compliquées dans la pratique. L'idée est donc de partager leurs expériences et de poser la question : comment, en tant que femmes, elles ou nous ici, arrivons-nous à tenir nos objectifs de luttes et à faire face à la reconduction de rapports de pouvoir dans nos propres groupes ?

Novembre 2016



Ci-contre : «Libertés»

PÂTURAGES ET UNIFORMES

SUR LES TRACES DE LA MILITARISATION DE LA MONTAGNE

Cet article est une traduction du texte *Pascoli e Divise, Sulle tracce della militarizzazione della montagna* paru dans la version italienne de *Nunatak* n°16 à l'automne 2009, écrit par Loris.

Cette petite anecdote aborde la militarisation et l'impact inscrit par les armées et les guerres dans les zones montagneuses. Elle narre la rencontre surréaliste entre un troupeau de bovins et un troupeau de trouffions, deux mondes aux antipodes...



Il faisait un temps de chien et, vu que la pluie incessante depuis des mois ne semblait pas vouloir s'arrêter, l'humeur générale n'était pas des meilleures. C'était donc une atmosphère insolite puisque d'habitude, les montées aux alpages étaient des moments festifs, accompagnés de l'impatience de jouir finalement des hauteurs riches en pâturages et de l'écho des immenses espaces qui les entourent. Nous nous sommes toutefois mis en route, en direction des bergeries des Sellaries.

À Mentoulles la pluie était battante, mais nous avons déjà pris du retard à cause de l'inondation des mois précédents. Nous ne pouvions pas faire d'autres changements de programme : en tout cas, c'était l'opinion de Giorgio et Aldina, les deux bergers que j'accompagnais ce jour-là.

En montant, la pluie semblait diminuer, laissant la place à un brouillard épais qui voilait la beauté des sentiers mais n'arrivait pas à rendre illisible les désormais célèbres communiqués militaires qui envahissent les panneaux d'affichage des vallées à différentes périodes de l'année, interdisant à tout civil de s'approcher des lieux aux dates indiquées. Motif : utilisation temporaire du territoire pour des exercices militaires. Des communiqués qui, je ne sais pas pour vous, me donnent à moi la désagréable sensation d'être sous occupation militaire. Rien de nouveau pourtant. Cela fait des années que des camions chargés de porcs en tenue de camouflage traversent, à certaines périodes, la route de la vallée pour rejoindre les centres d'entraînement dans l'antique art d'obéir.

Nous poursuivons notre route. À mi-chemin, aux environs de Pracatinat, s'unissent à nous d'autres pasteurs qui partagent l'alpage avec Giorgio et Aldina. Le troupeau est devenu tellement consistant que le bruit des sonnailles résonne et nous donne le rythme. Les vaches semblent, plus que nous, vouloir arriver à la bonne herbe dont elles ne profitent pas depuis pas mal de temps, vu le retard pris pour la montée.

Il y en avait une, la pauvre, qui glissait souvent sur la boue due à la pluie ou aux arrogants allers-retours des véhicules militaires qui, les jours précédents,

avaient défoncé les chemins avec insouciance. Il arrive souvent de rester un peu en dehors du groupe pour aider un animal à rattraper le temps perdu en lui donnant, un peu à contre cœur, de grands coups de bâton et quelques claques sur la croupe et en l'incitant à grands cris à rejoindre les autres.

Maudits soient-ils, pensais-je. En plus de profiter des vallées pour leurs "jeux" minables de Rambo, qu'ils mettent ensuite plus tragiquement en pratique durant des opérations de guerre et de conquête à l'étranger (mais plus seulement à l'étranger, vu qu'ils patrouillent désormais continuellement dans les rues des villes italiennes), ils dévastent aussi les sentiers.

Poursuivant mon chemin en proie aux pensées amères qui m'accompagnaient, je me rendis compte que la majesté habituelle du pas du montagnard, cadencé et balancé, surtout chez les pasteurs, reprenait harmonieusement l'allure, si l'on veut disgracieuse, des vaches. Mais qui sait si ce n'était pas seulement mon délire romantique. Pendant ce temps, avec moins de romantisme, une autre cadence avec un tout autre son, cette fois d'une synchronie forcée et à traits militaires, s'approcha de nous en sortant du manteau de brouillard qui nous séparait jusqu'à présent.

Un peloton de soldats à bout de souffle, en file, deux par deux... comme à l'école, passa à côté de nous. Les mêmes que j'avais peu de temps auparavant maudits et qui se sentaient sûrement plus à l'aise dans leur voiture blindée de merde. Serrant mon bâton, je poursuivis mon chemin avec l'irrésistible envie de leur casser sur la tête. J'espérais au moins qu'aucun des autres ne leur esquisserait un salut, comme c'est l'habitude quand on croise sur un sentier quelqu'un d'autre. Par

chance personne ne me déçut. Tous poursuivaient l'ascension, plus préoccupés de ne pas perdre le rythme de la marche que les conditions atmosphériques rendaient, comme je l'ai déjà dit, très lent.

Mais ayant presque dépassé le dernier couple de militaires, un de ceux-ci, une fille qui jusqu'à présent essayait de donner une impression sévère sous le casque vert-de-gris, rencontra le regard suffisant d'une des vaches qui, en s'arrêtant, poussa un long mugissement. Le meuglement arriva jusqu'à mes oreilles, chargé d'orgueil, sûrement enrichi de suggestions personnelles. Me souvenant de son intensité, j'aime imaginer qu'il était teinté de dégoût, de dédain.

La soldate infortunée ne laissa pas le temps à la vache de terminer son mugissement qu'elle commença, les yeux gonflés de larmes et le visage contracté par la peur, à crier en se démenant comme font les poissons lorsqu'on les sort de l'eau. Cette scène me rappela beaucoup les scènes d'hystérie quand, dans les bandes dessinées, on voyait des petites vieilles monter sur des chaises pour échapper aux souris. « *Portez-la au loin ! Enlevez-la moi !* », hurlait-elle, tandis que ses fidèles collègues d'équipe essayaient de lui faire reprendre la marche. L'un d'eux essaya même, gauchement, d'éloigner la vache mais on le reprit et il fut invité à laisser tomber et à poursuivre la marche.

On quitta ainsi cette désagréable rencontre qui me laissa un goût d'amertume pendant tout le reste du trajet, jusqu'à notre arrivée, où on nous attendait déjà avec un feu de cheminée, nouvelle preuve que le printemps tardait à arriver. Enfin les vaches se détendirent dans les prés et nous fîmes de même dans la cuisine avec du vin et de la polenta. Nous plaisantions

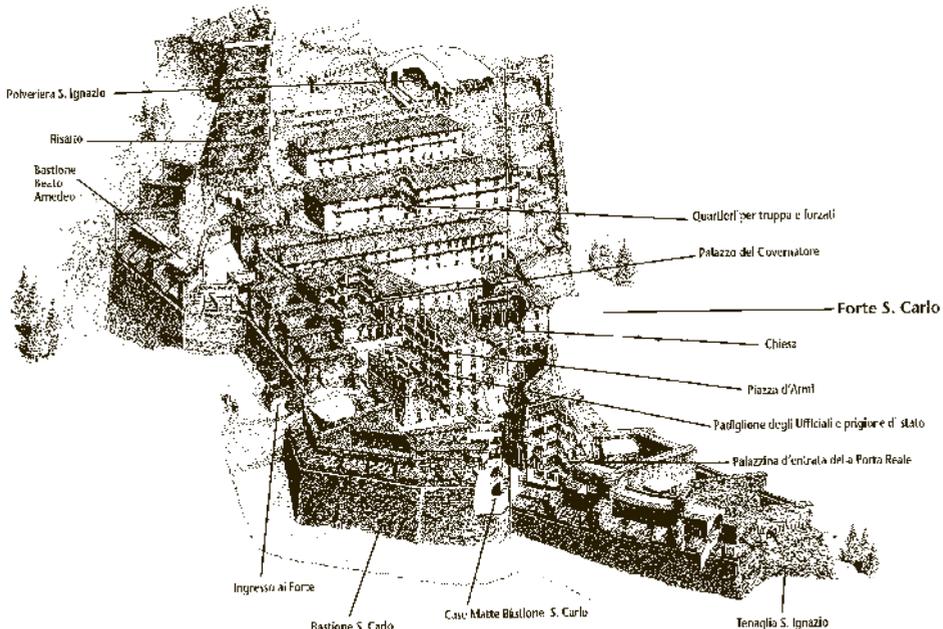
et nous nous relaxions mais je n'arrivais pas à me tranquilliser, pensant à ces personnages, rencontrés plus tôt, qui considèrent en quelque sorte nos montagnes comme un centre d'entraînement et je continuais à penser que cela ne devait pas être ainsi, que l'on devrait s'en libérer.

En rentrant chez moi, je jetais un œil vers Fenestrelle, où trône l'imposante fortification militaire qui a rendu le village célèbre, transformée en musée. Que pensèrent ces pasteurs, sûrement plus nombreux alors, en voyant ces endroits, presque seulement traversés par eux, se couvrir d'uniformes ? Qui sait si en ces temps-là l'un d'eux nourrit la même rage que moi ?

Je pense que les derniers à utiliser les murs du fort pour se protéger furent les jeunes qui grimpèrent dans les montagnes entre 1943 et 1945 pour s'opposer à l'invasion militaire néofasciste. À cette occasion les pasteurs les plus jeunes posèrent leurs bâtons de berger et utilisèrent des instruments plus adaptés à la situation... les uniformes tombèrent, cette fois-là.

Je n'arrive pas à une conclusion, mais les jours suivants, sur un des murs un peu en-dessous de Pracatinat, une inscription blanche, rapidement effacée, domina. On pouvait lire « PLUS DE BERGERS ET MOINS DE MILITAIRES ! »

Loris



Forteresse de Fenestrelle

LA BANDA BAUDISSARD

BANDITS FANTÔMES DANS LES HAUTES-ALPES

Durant quatre années, entre 1917 et 1920, le nom de Baudissard, fratrie de déserteurs bandits fera trembler le Piémont et les Hautes-Alpes et donnera du fil à retordre à leurs autorités respectives. Ce ne sont pas tant les méfaits commis qui sont intéressants mais plutôt la somme de toutes leurs aventures, parfois rocambolesques dans une période historique particulière, pour le monde et pour les régions où elles se déroulent.



C'est une histoire d'assassins, de bandits, de voleurs, de guerre, de déserteurs, de paysans, de frères, de frontière, d'émigration et de montagne. Une histoire de montagne car elle va se dérouler presque exclusivement dans cet espace de relief qui sera, comme à de nombreuses époques, un refuge et un asile pour des réprimés. Histoire d'émigration car on verra trois des frères quitter l'Italie pour venir travailler en France et l'un d'eux s'y installer.

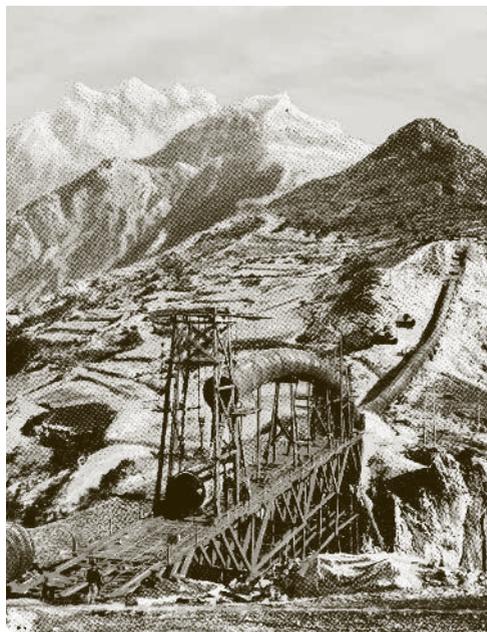
La frontière, ils en joueront et la franchiront à de nombreuses reprises, d'abord pour le travail, ensuite comme limite administrative leur permettant d'échapper momentanément à leurs poursuivants, quand les recherches se feront trop pressantes à leur rencontre. Les histoires des quatre frères Baudissard, paysans d'origine qui vont chacun jouer un rôle dans ce récit. En 1918, Pietro est âgé de 37 ans, Ernesto a 31 ans, Alessandro 26 et Luigi 19. Deux désertèrent, les autres seront exemptés de service, Pietro comme soutien de famille, Ernesto car il est amputé d'un doigt.

Les guerres. L'une, colonialiste, va déraciner un des frères de ses montagnes et lui faire découvrir un autre univers, celui de l'Afrique, de la colonisation et de ses durs combats. Alessandro a 20 ans lorsqu'il part. L'autre, sera la première guerre mondiale. La désertion entraîne la suite de l'histoire, elle est punie de mort et les tribunaux militaires italiens l'appliquent généreusement, avec 750 exécutions répertoriées et 15.345 sentences de réclusion à perpétuité. Une prime est offerte, mort ou vif pour la capture des déserteurs Baudissard.

C'est l'histoire de bandits, condamnés à mort par contumace qui dans leur fuite

vont voler, cambrioler des personnes parfois du peuple, parfois des propriétaires, peut-être plus riches que d'autres mais pas tant, sans but politique affiché. Leur fuite sera parsemée de nombreux blessés et les rescapés le devront à la chance.

Nous sommes en Italie au début du XX^e siècle, à Mentoulles dans le *val Chisone*, ville à proximité de la particulière forteresse de Fenestrelle, où vit la famille Baudissard, des paysans. Il y a le père, la mère, quatre fils et une fille qui décèdera en 1918. Les trois plus grands frères viendront jeunes travailler en France, la frontière est toute proche et ce pays est considéré comme « le pays où l'on mange ». Dans les Hautes-Alpes c'est une époque de bouleversements. Les frères Planche ont acheté les concessions des cours des torrents, font percer des tunnels dans la montagne afin d'amener l'eau dans des conduites forcées qui alimentent



Conduite forcée à l'Argentière la Bessée

les turbines hydroélectriques des nouvelles usines d'aluminium de l'Argentièra qui ouvrent en 1910. Une immigration répond aux besoins de main d'œuvre, de toutes nationalités dont beaucoup d'italiens. Pietro, Ernesto et Alessandro Baudissard participent à ces grands travaux. À 14 ans, vers 1905, Alessandro participe à la Bessée à la construction de la maison Rossignol, une famille de notables, maison que l'on retrouvera plus tard dans le récit.

En 1911, l'Italie déclare la guerre à l'Empire ottoman, envahit la Tripolitaine et la Cyrénaïque. Unifié tardivement, le royaume d'Italie veut sa part du partage colonial. C'est la guerre de Lybie. Alessandro y débarque l'année suivante après ses classes. Il a 20 ans et vient d'être appelé sous les drapeaux. C'est caporal de sapeur qu'il revient au pays en 1915 car l'Italie rappelle ses troupes. Après avoir hésité entre deux camps et fait attendre sa décision, elle vient de rompre l'alliance la liant à l'Autriche-Hongrie et la Prusse pour entrer en guerre aux côtés des alliés. L'Italie a obtenu la promesse des alliés de récupérer les terres irredente¹ des mains des Autrichiens.

Les combats sont très durs et se déroulent sur l'arc alpin. Sur le fleuve Inonzo, douze batailles sanglantes ont lieu. D'autres affrontements se tiennent en montagne. L'état-major italien n'est pas tendre, et pratiquait généreusement le peloton d'exécution et les travaux forcés. En novembre 1917, suite à la défaite de Capo-

retto, le général en chef Luigi Cadorna est limogé. C'est lui qui tenait d'une main de fer ses soldats, allant jusqu'à refuser les envois de colis aux prisonniers afin de dissuader ses hommes de se rendre. Cadorna, c'est aussi un des surnoms que la population va donner plus tard à Alessandro, quand il sera connu pour ses brigandages. La bataille de Caporetto entraîne la désertion de 400.000 soldats.

Du 23 au 28 août 1917, c'est aussi *la rivolta di pane*, le prix de la farine a augmenté et le peuple se révolte. Elle est réprimée dans le sang. L'opinion, quant à cette guerre, est partagée, l'agitation en Russie se propage, l'injustice devient flagrante. Après la guerre débutera le *Biennio rosso*, les années rouges, on occupera les terres, les usines, on réclamera des droits autant pour les ouvriers que pour les paysans qui demandent des réformes agraires. Face à cela, le nationalisme de D'Annunzio et de Mussolini prend forme et fera front contre les partis populaires et les mouvements révolutionnaires.

Le sang va couler avec la conclusion que l'on connaît, en 1922, l'arrivée des fascistes au pouvoir. C'est dans cette effervescence que l'histoire des Baudissard va s'écrire. Ce ne sont pas des bandits "politiques", on ne peut déceler aucune motivation de la sorte, à part peut-être chez Alessandro, qui fréquentera des déserteurs et sera baigné dans toute cette atmosphère. Ils étaient probablement anticléricaux, ayant souillé et dévalisé des chapelles et occis le curé de la Bessée.

¹ Irredentisme : mouvement de revendication des nationalistes italiens apparu en 1877 et réclamant l'annexion des territoires considérés comme italiens et demeurés en la possession de nations étrangères, notamment l'Autriche-Hongrie.

En des temps normaux, leur histoire n'aurait sûrement pas été la même. L'élément déclencheur est la désertion d'Alessandro

de l'hôpital militaire de Turin où il se retrouve suite à une blessure au pied. Plus tard, en prison, il écrira son témoignage : « *Pourquoi ? Aujourd'hui encore je ne peux toujours pas me l'expliquer. Je me sentais étouffer dans cet environnement saturé d'émanations de désinfectants. C'est une étrange exaltation qui me poussait à le quitter, une force qui prenait le dessus sur ma raison et ma volonté qui me déconseillaient ce geste, une soif ardente me faisait désirer la liberté comme quand après un triste hiver on voit le soleil briller dans toute sa splendeur, faisant arriver jusque dans nos pores d'odorantes senteurs de printemps en fleurs* ». Peu après c'est Luigi, dont la classe vient d'être appelée, qui est mobilisé. Hospitalisé lui aussi dans le même hôpital militaire turinois, il s'en échappe et rejoint Alessandro.

Commence alors une série de cambriolages. Un jour de mars 1917, alors qu'ils viennent à vélo régler une affaire de bois de chauffage dans une auberge près de chez eux, un piège leur est tendu par le carabinier brigadier Parca arrivé de nuit et déguisé en soldat *alpini*. Au matin, quand les deux frères arrivent, le brigadier se dévoile. Alessandro cherche à s'enfuir mais il est blessé d'un tir à la jambe.

S'ensuit une lutte avec Luigi qui après avoir réussi à lui prendre son arme, tire sur le brigadier sans le toucher. Alessandro l'estourbit avec une bûche et les Baudissard s'enfuient. Les deux frères ont été condamnés par contumace à être fusillés dans le dos et une prime de 4000£ morts, 5000 vivants est offerte pour leur capture.

Ils passent en France au printemps 1918. Alessandro connaît bien l'Argentiérois, ils s'installent dans les chalets d'estive, vivent de petits vols et cambriolent maisons vides et habitées. Une nuit de juin, ils clôturent portes et fenêtres d'un épicier de Vallouise afin de dévaliser tranquillement son magasin. En juillet, ils risquent sur la route un hold-up raté sur un receveur des usines, tirent sur une receveuse des P&T, réveillée lors d'une tentative d'intrusion dans sa poste à la Roche-de-Rame. On ne connaît pas encore l'identité des bandits "qui opèrent dans la région".



Dans la nuit du 15 août 1918, ils dévalisent la maison du curé Rossignol à la Bessée dont Alessandro avait participé à la construction, ils tirent à plusieurs reprises sur le curé qui tente d'appeler à l'aide. Il mettra plusieurs jours à trépasser. *« Il était atteint au front, au cou, au palais et à l'épaule gauche avec fracture de l'humérus. Le docteur jugea très grave l'état du malade et son transfert à l'hôpital de Briançon très urgent. L'opération de la trépanation fut faite. Malgré les soins dévoués qui lui furent prodigués pendant plusieurs jours, M. Rossignol rendit le dernier soupir mardi soir »*².

Ce crime soudain, violent, peut laisser s'interroger sur leurs motivations.

Trois jours après, ils tentent un cambriolage, raté, dans le même petit village, où se trouve la gendarmerie. Ils se sentent impunis, c'est la guerre, de nombreux hommes sont au front, les forces de police sont moindres et la montagne est leur domaine. Ce sont des marcheurs infatigables. Dans la région, on a peur, rien ne semble pouvoir arrêter les bandits. Les fusils sont sortis.

On les cherchera longtemps, sans succès, malgré des patrouilles avec des chiens. Ce n'est que bien plus tard, en 1920, qu'un garde forestier intrigué par des mélèzes morts, découvrira l'entrée de la cachette des Baudissard. Elle se trouvait sur le mont Aiguillon, au dessus de l'Argentière, au dessus des pylônes à très haute tension (THT) joliment disposés par RTE en 2016. De là, ils avaient vue sur toute la ville et il est dit que Pietro faisait des signes à ses frères avec du linge de couleur pour les prévenir du danger.

De l'autre côté de la frontière, on est de nouveau confronté au problème Baudissard. Les carabinieri reçoivent l'information que les deux frères vont aller passer Noël dans leur famille. Un guet-apens leur est tendu autour de la demeure familiale mais les deux frères sont avertis par le cri de la chouette, cri considéré comme un de leur signal au point que les populations s'inquiéteront en l'entendant. Les deux frères fuient et repassent en France, non sans dévaliser des chalets au passage, vers l'Izoard. Fin janvier, Ernesto rejoint Alessandro et Luigi en France, à lui la vie française tant vantée par ses frères.

Le 9 février 1919, ils reviennent de nuit vers l'Argentière, sans lumière sur leurs vélos. En passant à Savines, ils tombent sur la patrouille des gendarmes Dedieu et Isnard et voient là des contraventions qui s'approchent. Alessandro et Luigi tentent de faire demi-tour mais se font mettre la main au collet par Dedieu pendant qu'Isnard s'occupe d'Ernesto. À peine Dedieu demande pourquoi ils cherchent à s'enfuir qu'il s'écroule frappé de deux balles, il survivra mais perdra un œil.

Les deux frères s'échappent en tirant sur Isnard qui riposte et Ernesto en profite pour partir de son côté. Arrêté dans la grange du Parcher-de-Vallouise où il s'apprêtait à dormir, les gendarmes n'en reviennent pas d'avoir mis la main sur un Baudissard, ils pensaient avoir à faire à des prisonniers allemands évadés à cause du tissu gris de leurs vêtements. Ernesto tout d'abord incarcéré à la prison de Briançon est transféré à celle d'Embrun pour être confronté au gendarme Isnard. Il n'est pas un des tireurs, mais comme on le suspecte du meurtre du curé, on le garde sous clé. L'aventure française d'Ernesto avec ses deux frères a été de courte durée. Ales-

² *Le Courrier des Alpes*

sandro et Luigi se cachent dans les chalets d'estive aux alentours de La Bessée et continuent leurs cambriolages. On fait des battues qui ne donnent rien ou qui arrivent trop tard. Les journaux locaux fleurissent de leurs exploits.

Arrive le printemps.

À La Bessée, la cave de Monsieur Toye est bien sympathique, les Baudissard l'ont déjà visitée par deux fois, il y a un tonneau de vin et la nuit du 2 mai, ils reviennent y goûter. M. Toye entend son chien aboyer et se lève intrigué, à la cave il trouve le robinet du tonneau encore en train de goutter. Il s'arme, prévient les gendarmes et patrouille dans La Bessée pendant qu'on s'organise pour la chasse. Alors qu'il avise deux ombres dans la nuit, il se fait tirer dessus. Il riposte de son fusil et il lui semble avoir touché sa cible. Mais les ombres ont disparu. Des patrouilles se forment qui quadrillent La Bessée, celle du gendarme Brossard et du brigadier des forêts Martin aperçoit une silhouette qui se tapit couchée dans l'obscurité. A l'ordre de se lever l'ombre répond *«je ne peux, j'ai mal»*, avant de se relever d'un bond en tirant sur les deux hommes. Le brigadier Martin s'écroule, il est touché mais il survivra. Le gendarme riposte mais l'inconnu disparaît dans la nuit. Bien qu'on

ne dorme pas beaucoup cette nuit-là, les recherches seront vaines.

Le lendemain, des enfants jouant sur la piste des bandits trouvent des objets éparés sur le sol qui mènent au cadavre de Luigi, caché au milieu des fourrés. Il a perdu tout son sang, mort avant d'avoir fini de nouer le garrot fait avec sa taylorie³.

« Le cadavre du bandit fut transporté dans le local de la pompe à incendie, où toute la journée les gens du pays défilèrent pour venir constater son identité. Luigi avait laissé pousser ses longs cheveux blonds, à dessein sans doute, et on remarqua beaucoup les chaussures qu'il portait et qui, comme nous l'avons déjà signalé, avaient une semelle à double talon se faisant face. C'est ainsi que les bandits ont pu dépister souvent ceux qui les cherchaient en les déroutant sur la véritable direction qu'ils suivaient »⁴.

Les semelles à double sens vont rester dans la mémoire collective. Dans la région, quand on parle des Baudissard, cette anecdote revient toujours. Les formalités administratives obligent à faire reconnaître le corps de Luigi et le membre le plus proche de sa famille, Ernesto, est en prison à Embrun. On l'en extrait afin de

³ Ceinture en laine enroulée plusieurs fois autour de la taille

⁴ *Le Courrier des Alpes*



remplir les formalités. Sur le corps de son frère, il dit : *«J'aurais préféré te retrouver en vie, on aurait pu causer un peu»*.

Il est amené ensuite à la prison de Briançon, il se trouve seul détenu, sous la garde du gardien-chef Mariani et de son aide, Mme Vallières, depuis peu affectée à la prison. Dans la région, on respire, on sait Alessandro blessé au pied car un sourd-muet l'a rencontré dans la montagne. La capture du dernier Baudissard n'est plus qu'une question de temps. *«Attendons-nous à un coup de théâtre un de ces matins»*, clôture un article de journal. Celui qui aura lieu ne sera pas celui attendu.

Nous sommes l'après-midi du 18 mai 1919 à Briançon. Le gardien-chef Mariani est sorti, comme à son habitude vite repérée par Ernesto, pour aller jouer aux boules sur le champ de Mars. Lorsque Mme Vallières apporte le dîner à Ernesto, celui-ci se jette sur elle, l'enferme et quitte la prison le plus simplement du monde. Il semble vouloir retrouver son frère car il prend tout d'abord la direction de l'Argentière, mais quand un paysan lui tire dessus il change d'avis et regagne l'Italie où il n'est pas recherché. Alessandro l'y rejoint peu après.

On les retrouve en juin. Les carabiniers de Bussoleno, dans le *val di Susa*, prévenus par des bûcherons de la présence d'une cache de vivres et de munitions dans la montagne, tendent un piège dans lequel tombe Ernesto et deux autres complices. De nuit, ils apportaient un butin à la cache et Ernesto, qui portait un sac d'une centaine de kilos, est blessé en tentant de fuir. Sa liberté n'aura que peu duré.

Cette fois-ci Alessandro se retrouve définitivement seul. On le voit encore dans sa région natale où traînent de nombreux déserteurs. Après la défaite de Caporetto, on parle de 100.000 déserteurs. Certains se cachent dans le val Chisone et vivent d'expédients, de nombreux cambriolages ont lieu, imputés à chaque fois à Alessandro ou à sa bande, car on croit à la présence d'une bande organisée. À la suite de cambriolages, à Talucco, les carabiniers arrêtent des voleurs, des déserteurs, chez qui on trouve trace du passage d'Alessandro, dans une veste se trouve une photo de la sœur Baudissard. Un déserteur, voleur arrêté non loin de là, ressemblait à Alessandro, il avait tatoué sur le bras les initiales «A.B.» et se faisait passer pour lui. Cela devait rajouter au don d'ubiquité d'Alessandro et brouillait les pistes pour créer l'illusion d'une *banda* Baudissard. Les paysans avaient peur et prévenaient les bandits de la présence des carabiniers. Parfois Alessandro "s'invite" chez des bergers et s'il règle généreusement son passage, il inspire la crainte. Un berger raconte à un journaliste la visite de celui que l'on surnomme Cadorna :

« Les carabiniers ne sont guère redoutables, premièrement parce qu'ils sont insuffisants en nombre, puis qu'est-ce que sont trois ou quatre milices pour des alpinistes de cette force ? L'idée d'Alessandro Baudissard était, est encore certainement, celle de s'exiler et pour toujours ; et peut-être aussi, comme il le dit, de se réhabiliter avec une vie d'honnêteté et de travail. Pour lui, il n'a plus de patrie : les injustices, qu'il raconta avoir subi dès l'entrée au service militaire et qui les ont conduit avec son frère à désertier, ont étouffé dans son âme tout sentiment d'affection pour la terre où il est né. (...)

-Il est donc vraiment féroce ?

-Mais pas du tout, comme il le dit lui-même, pour lui c'est un problème de vie ou de mort. Aussi, il paye grassement, plus que ce qu'il devrait, ce qu'on est obligé de lui offrir. Comme les tuberculeux au dernier stade ont toujours encore un espoir.

- Mais quel espoir peut encore avoir un homme qui a violé toutes les lois civiles et militaires, qui est sans espoir proscrit de la société ?

Il ne me répondit plus. Il se serra dans les épaules en regardant l'horizon lointain qui s'étend au delà des monts qui marquent les frontières de notre péninsule ».

On suit sa trace vers Turin, puis il s'installe dans le *val di Lanzo*, plus au nord, continue ses méfaits avec l'aide de la famille Poma chez qui il s'est installé. Les carabiniers du Lanzo se trouvent alors en présence d'un bandit surnommé "l'Americano" qui commence à poser certains problèmes.

Le brigadier Zuzino et deux autres carabiniers, au petit matin, viennent perquisitionner la maison des Poma à la recherche de ce personnage. La famille est encore endormie, mais alors que Zuzino cherche «l'Americano» dans la grange, il s'effondre touché d'une balle dans le dos. Le second carabinier lutte contre le tireur mais celui-ci parvient à s'enfuir par une ouverture préparée dans le toit. Zunino a été victime d'Alessandro Baudissard, il aura la chance d'en réchapper.

Alessandro se déguise parfois en militaire, se fait passer pour un médecin, soigne grossièrement et revient parfois "visiter" ses "clients". Préférant quitter le val di Lanzo, il part à Rivara dans le Canavèse, une région voisine, chez un

certain Boetto qui le fait passer d'abord pour son fils.

Alessandro s'adjoint un jeune de 18 ans, Paolo Lorenzatti, déjà condamné pour vol de poules. Lorenzatti s'est fait chasser de chez lui par son père, mis au courant de ses agissements par son oncle et ses cousins. Alessandro veut aller leur faire comprendre de se mêler de leurs affaires. Le 31 mai, tous deux s'arrêtent en chemin à l'auberge de la Paix à Rivara. La patronne n'aimant pas leur mine, prévient les carabiniers. À peine arrivé sur les lieux, le brigadier Poncetto est de suite touché par des balles. Une bataille s'ensuit, ça tire, Alessandro riposte en se servant des filles de l'aubergiste comme bouclier. Il cherche à fuir par la cour qui est close puis par une fenêtre grillagée qui résiste. Profitant de ce moment, Poncetto tire et lui fracasse l'humérus ainsi que la mâchoire, mais même ainsi blessé Alessandro se jette sur les carabiniers qui ont peine à le maîtriser. Il cherche à s'emparer d'une arme, on le ligote, il cherche encore à fuir, mais c'est peine perdue. Alessandro vient de vivre sa dernière journée de liberté.

suite et fin page 34

ALPES



Carte militaire réalisée par Boucet Villaret, au XVIII^e. La frontière n'est pas la même qu'en 1917, à l'époque des Baudissard, mais l'on peut imaginer comment ces bandits qui connaissaient bien la montagne l'utilisaient comme moyen pour échapper aux poursuites.



En prison, il brise tout, il blesse un gardien à l'aide d'un bâton clouté, un huisier n'osant entrer dans sa cellule, lui remet son pli en le glissant sous la porte. Alessandro est devenu sauvage. Son bras droit a été brisé lors de son arrestation et mal remis en place. C'est de sa main gauche qu'il écrit ce fameux témoignage sur les faits, dont il reste quelques traces. Destiné à être lu au tribunal, il y minimise les faits.

En 1921, le tribunal militaire où Alessandro tente de simuler une crise d'épilepsie se déclare incompetent, les faits de guerre ayant été amnistiés. Mais il reste coupable de nombreux délits de droit commun et l'instruction passe au civil. Début janvier 1923, à Turin, c'est enfin le moment du procès attendu auquel on se presse. Alessandro est une bête fauve, tantôt il rit, tantôt se moque, tantôt il hurle, menace, crie au point où le président du tribunal le fera expulser à de nombreuses reprises. Un journal raconte cette première journée : « *L'interrogatoire du bandit reste singulier. Tout nier, tout contester, dans un déluge de paroles, gesticulant, sautant, à voix forte, lançant des phrases paradoxales, sans aucune sens, à la Tite-Live, bonimentant ...* »⁵.

Lorsque le président lui précise une des accusations parmi les chefs d'inculpation, Baudissard s'en sort d'une simple phrase : « *Pardon, ce n'est pas de notre connaissance.* »

Le suivre dans ses élucubrations n'est pas un travail facile à raconter. Souvent il interrompt ou observe :

- Nous sommes ici pour faire la justice, s'il vous plaît.

Lorsque le président lui conteste les accusations, l'accusé l'écoute parler en le fixant calmement de ses deux yeux perçants. Parce qu'une des caractéristiques de Baudissard est aussi celle-là : calme mais prêt à éclater. On peut, avec terreur, l'imaginer avec un fusil ou un revolver en main... Il se défend avec beaucoup de paroles et de phrases décousues, dites avec une vitesse indescriptible ou avec empathie, on peine à en saisir la substance. Il va jusqu'à dire qu'il est victime de la tragédie des événements, de l'humanité sanguinaire, du destin, du cosmos ...

- Et l'arrivée à Rivara ? Demande le président.

- Une chose intéressante. Le 27 mai, j'ai rencontré Lorenzatti. Un soir, nous étions tous trempés et Lorenzatti m'a dit : Il y a le feu à l'horizon ? Il voulait dire qu'il y avait une lueur. J'ai sorti le pistolet et tiré. Pam ! Pam ! C'est lisse comme le verre, et simple. Mais malheureusement, il y avait les carabiniers à côté.

[...]

- Mais le brigadier, observe le président, il a été blessé, sa vie en danger.

- Histoire ! Justice inhumaine ! Tout pour nuire à la population ! Faites une radiographie du carabinier ! (rire), j'ai tiré en l'air et je me suis retiré.

- Et vous avez été blessé.

- On m'a laissé à terre pendant sept heures sans aucune pitié...

- Et le sergent a été blessé par vous, par humanité.

- Pas même en rêve. Je l'ai vu debout.

[...]

- Que la défense le calme, pour son bien.

- Je parle fort pour me faire entendre de toute la population. C'est mon devoir.

5 *La Stampa*

Et l'accusé continue d'un ton plus bas :

- J'étais armé pour mon auto-défense. J'avais été condamné à mort comme déserteur et je ne veux pas subir une condamnation similaire. Où est l'humanité ? L'existence humaine ! »⁶.

Puis vint le dernier jour du procès, le verdict le condamne à la prison à vie assortie d'une peine de 10 ans d'isolement, Lorenzatti prend 9 ans, 3 mois et 10 jours. La peine de mort a été abolie en Italie et celle de substitution est cruelle, à cette annonce les journaux y voient la mort ou la folie comme seule issue. Alessandro en appelle aux canons pour le délivrer avant d'être emmené sans avoir pu finir sa harangue. Il devait espérer un changement politique dans le pays pour le délivrer. Il y en aura un mais pas celui qu'Alessandro attend. Il est dit qu'il meurt en prison mais nous n'avons pas encore pu connaître la date de son décès.

Cette histoire de montagne qui se termine, restera dans une partie de la mémoire collective, on se souviendra des semelles à double sens, du repaire au dessus de la ville, de l'assassinat du curé. Elle s'effacera petit à petit, ne laissant que ces quelques anecdotes avant de renaître de nouveau.

Parmi celles que nous avons récoltées et non vérifiées : la grand-mère d'un guide, terrorisée, mettait le soir une armoire devant sa porte d'entrée ; une institutrice de Villard-Meyer, village où ils avaient sévi, de peur, ne voulait coucher seule à l'école et avait demandé la présence d'une élève à ses côtés ; le curé Rossignol vendait des œufs frais en les faisant bouillir un peu afin qu'ils ne puissent éclore; les Baudissard étaient parfois reçus avec hospitalité.

On retrouve l'histoire des Baudissard dans quelques livres. D'abord le récit *Les bandits-fantômes des Hautes-Alpes*, écrit avant la tenue du procès par Armand Gerbe restera dans la région comme seul réel témoignage, romancé et comportant quelques erreurs mais très intéressant. Le livre *L'autre versant* de René Siestrunk (2006) qui traite de la frontière y consacre un chapitre. Un article est paru dans la revue italienne *Nunatak* ; il y a mes deux volumes de BD, avec Corinne Leduey, *Les Croquignard* basés sur les archives qui retracent leur histoire (2008) ; deux livres en 2015, l'un français de Louis Reynaud, *Histoire de la Bande Baudissard*, qui reprend en partie le récit d'Armand Gerbe et l'autre, italien, *Gli ultimi briganti delle Alpi* de Roberto Gremmo. Et à paraître prochainement, mon prochain livre *Empreintes*, qui portera sur toute la documentation de l'époque qui leur est consacrée et qui a servi de base à cet article.

Quebeuls

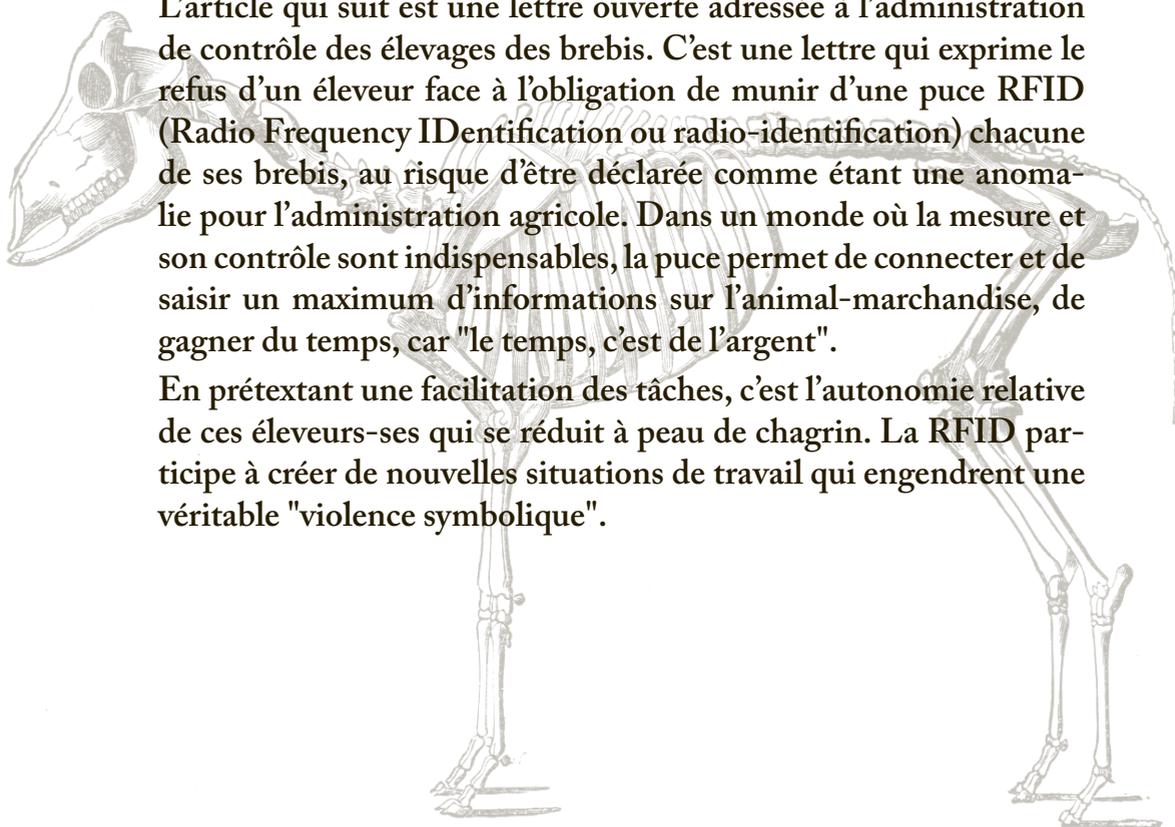
⁶ *La Stampa*

À CEUX QUI NE SONT RESPONSABLES DE RIEN

MAIS QUI ONT POUR MISSION DE GÉRER L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES MASSES

L'article qui suit est une lettre ouverte adressée à l'administration de contrôle des élevages des brebis. C'est une lettre qui exprime le refus d'un éleveur face à l'obligation de munir d'une puce RFID (Radio Frequency IDentification ou radio-identification) chacune de ses brebis, au risque d'être déclarée comme étant une anomalie pour l'administration agricole. Dans un monde où la mesure et son contrôle sont indispensables, la puce permet de connecter et de saisir un maximum d'informations sur l'animal-marchandise, de gagner du temps, car "le temps, c'est de l'argent".

En prétextant une facilitation des tâches, c'est l'autonomie relative de ces éleveurs-ses qui se réduit à peau de chagrin. La RFID participe à créer de nouvelles situations de travail qui engendrent une véritable "violence symbolique".

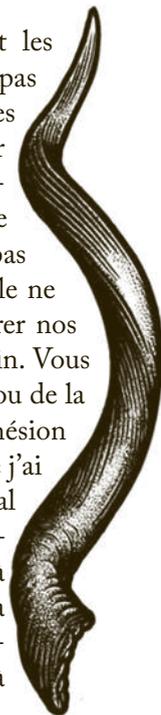


Au sujet de l'identification électronique des petits ruminants et plus généralement de la traçabilité des denrées alimentaires

Mesdames et Messieurs les administrateurs du bien public,

Je viens de subir, ce mercredi 11 juin 2014, un quatrième contrôle en cinq ans par les services délégués de l'Agence des services et des paiements (ASP) pour le compte de l'administration agricole française concernant la conduite de mes troupeaux de brebis et de vaches. Compte tenu de la fréquence habituelle des contrôles dans les fermes françaises, reconnue statistiquement comme se répétant en moyenne une fois tous les dix ans sur une même ferme, il serait sans doute de bon ton d'épingler le scandale d'un acharnement à mon égard ; où l'on voudrait discerner une volonté politique de me mettre au pas de manière discriminante. D'autant que les contrôles précédents avaient donné l'occasion à l'administration de mesurer à quel point j'étais réticent à me conformer aux exigences des « bonnes pratiques » en matière d'alimentation industrielle des masses de consommateurs.

Je m'empresse de lever immédiatement un éventuel malentendu et les quelques inquiétudes qui menaceraient de vous assaillir. Je ne voudrais pas laisser croire que l'administration française serait noyauté par quelques humains zélés qui feraient preuve d'un libre arbitre propre à orienter leurs actes sur la base de critères autres que la froide application de règlements. Vous nous avez trop systématiquement seriné que vous étiez de simples exécutants et que vous n'étiez responsables de rien pour ne pas vous prendre au mot. Cette lettre ouverte est donc de son époque ; elle ne s'adresse à personne, seulement à une machine sociale chargée de gérer nos vies concernant les modalités de bonne alimentation du cheptel humain. Vous le savez comme moi, qu'il n'y a plus d'ennemi ; il n'y a que de la bonne ou de la mauvaise gestion pour garantir la « Protection des Populations et la Cohésion Sociale ¹ ». Vous serez donc heureux d'apprendre que la contrôleuse que j'ai été forcé d'accueillir sur ma ferme a fait l'objet d'un traitement cordial comme nous sommes invités à le faire dans votre *Guide des bonnes pratiques des contrôlés*. Mais je dois vous l'avouer : cette cordialité s'est faite à mon corps défendant. Je suis encore partiellement de la vieille école. Ma conformation à l'esprit gestionnaire n'est pas encore totalement aboutie. Mes insatisfactions me laissent encore bien trop souvent enclin à



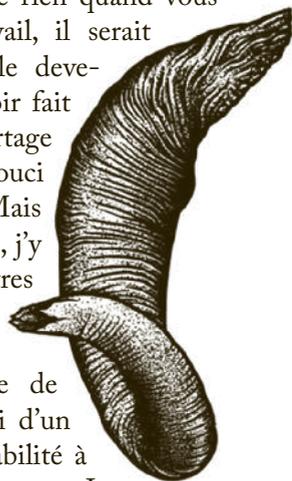
¹ Nouvelle appellation de ce qui se nommait trop partiellement dans l'ancien système de gestion les « services vétérinaires », laissant improprement entendre que l'administration donnait la priorité à la santé animale en négligeant celle des humains. Les mentions sont désormais fort justement éclairées.

un sentiment de colère voire de révolte difficile à contenir et je voudrais voir encore partout des ennemis. Là encore, rassurez-vous, les dispositifs sont performants. C'est une très bonne idée et parfaitement ajustée d'inciter les contrôleurs à ne jamais s'informer quant aux sanctions financières ou pénales des manquements au respect de la réglementation. Défaite de tout scrupule ou d'éventuel reliquat de sentiment de responsabilité, et donc de culpabilité, l'exécution de la tâche en est grandement facilitée et il est bien difficile de trouver en ces personnes des victimes expiatoires de notre rage.

J'avais décidé que ce contrôle serait pour moi l'occasion d'une affirmation politique de refus de me soumettre à l'obligation d'affubler les oreilles de mes brebis de puces électroniques, et plus généralement à toutes les normes garantissant ce que vous nommez « traçabilité ». Pour cette raison, j'ai accueilli la contrôlease en compagnie d'une vingtaine de personnes venues, en solidarité, affirmer avec moi ce refus. Le problème, dont je viens vous faire part par la présente, est que tout s'est malheureusement bien passé. La contrôlease a ainsi pu constater, avec son sourire cordial et innocent, que je ne respectais en rien les modalités du dispositif de traçabilité : aucun étiquetage adéquat d'aucun des animaux, aucun bordereau de circulation des animaux qui ont quitté la ferme, aucune facture, pas de cahiers d'élevage ni d'agnelage, etc. Tout s'est bien passé puisque mon activité, mes brebis et moi-même sommes désormais affublés d'un « 100 % d'anomalie ». Reste désormais à la froide machinerie sociale qu'est l'administration agricole à donner la suite méritée en termes de sanctions. Le logiciel chargé de cette fonction ne manquera pas

de supprimer l'intégralité de mes primes européennes, c'est-à-dire l'intégralité de mon modeste revenu et des poursuites pénales exigeront peut-être quelques menues amendes². Ma mauvaise volonté flagrante est un aveu de trop mauvaise gestion des « risques alimentaires » pour que vous permettiez à un quelconque consommateur de prendre le risque d'avaler une viande si peu conforme.

Je comprends fort bien vos soucis. Trop de scandales alimentaires ont épinglé l'ensemble des maillons de la filière alimentaire, l'administration elle-même, pour manquement à leurs obligations. N'étant responsable de rien quand vous faites bien votre travail, il serait dommage que vous le deveniez pour ne pas l'avoir fait comme il se doit. Je partage en effet également le souci du travail bien fait. Mais à la différence de vous, j'y ajoute en sus deux autres soucis : celui d'une recherche d'autonomie dans la manière de mener ma vie et celui d'un sentiment de responsabilité à l'égard de mes faits et gestes. Je ne parle par ici de responsabilité « républicaine » qui doit amener chacun à « respecter » les règles communes pour le bon fonctionnement de la société, mais de cette responsabilité qui exige chaque jour une « attention » aux êtres qui nous entourent sans cesse stimulée par une autre exigence : celle d'enrichir les liens qui



² Sans aucunement vous mener à passer à l'acte, je rappelle que l'État s'est doté d'un règlement qui l'autorise à sanctionner les contrevenants d'une amende pour le moins dissuasive de 400 euros par animal non conforme.

nous unissent. Cette dernière exigence ne vous parlera peut-être pas. Elle fait référence à d'antiques dispositions humaines, d'avant la société totale réduite à un système de gestion. Je parle d'une époque où le paysan n'était pas qu'une fonction dans un système d'alimentation des masses et où les brebis n'avaient pas que pour fonction de fournir de la viande. Je conviendrai avec vous qu'en « ces temps-là » on ne manquait sans doute pas de souffrir d'indigestion, au moins autant qu'aujourd'hui. Mais dans ces temps où la publicité ne berçait personne de l'illusion qu'une société totale pourrait maîtriser l'ensemble du processus d'alimentation

des masses, on pouvait encore éprouver, sans garantie, un sentiment de liberté. Celui-ci, je vous le jure parce qu'il m'arrive encore de l'éprouver, produit des conséquences étranges. Non pas celles de ne penser qu'à soi et à son propre confort, au détriment éventuellement des autres, mais le sentiment d'être pris dans des relations et d'en prendre soin parce qu'elles sont les conditions de ce sentiment de liberté. À cette époque, on ne parlait pas, par exemple, de bien-être animal. Prendre soin, ce n'était pas répondre aux exigences de fonctionnalité productive d'un organisme pour accroître sa productivité. Vous le croirez ou pas, mais parfois il s'agissait même d'y prendre du plaisir. Pire même, parfois il s'agissait de ne rien faire, de laisser les animaux vivre sans nous, sans nos exigences, au moins quelques heures, voire quelques jours. Parfois même, mais là j'ai peur de susciter l'incrédulité de votre part, on pouvait même faire

confiance à des connaissances intuitives et empiriques pour façonner des relations avec des animaux d'élevage. Maintenant que votre incrédulité est atteinte, je m'autorise à toutes les excentricités : à une époque, paraît-il, on élevait également les enfants de la sorte. Rappelez-vous, c'était l'époque où l'encadrement éducatif, social, sanitaire, psychologique et pénal n'avait pas atteint son ambition de reproduction de citoyens conformes aux exigences d'un État capitaliste.

Vous me rétorquerez aisément que mes références posent problèmes parce que cet ancien monde n'offrait aucune garantie et qu'il était en proie à la sauvagerie, chacun défendant ses intérêts avant l'intérêt commun. Certains ont théorisé cet état positivement ou négativement en le nommant libéralisme. Vous ajouterez que l'État en tant que système de gestion des masses est justement l'instance qui empêche de laisser libre cours à cette liberté sauvage et qui garantit le bien commun. Mais en parlant de la sorte de liberté, vous la réduisez à la liberté d'entreprise. Ce n'est d'une part pas de cela dont je parle et vous êtes par ailleurs bien placés pour constater que l'État n'est pas l'instance castratrice de cette liberté d'entreprise mais bien plus l'instance qui a autorisé sa prolifération et protégé les salauds qui en tiraient profit. C'était l'instance suprême qui organisait la domination des masses administrées. Mais vous avez raison, nous n'en sommes plus là. À cette époque, on y trouvait encore de bonnes raisons pour assassiner un chef d'État³ parce que sa

³Peut-être vous rappelez-vous qu'à la fin du XIXe siècle, l'ancien président de la république, Sadi Carnot, fut victime de ce retour de manche, exprimé par l'anarchiste Caserio, certes avec un brin de naïveté quant aux effets espérés.

responsabilité dans la gestion de la domination était criante. À part quelque acte de folie, on imagine mal M. Hollande, par exemple, susciter un tel sentiment de rage autorisant de telles conséquences, il n'y a guère plus que les juges et procureurs qui, au sein de l'appareil d'État, ont encore l'occasion de susciter de tels sentiments. La révolte ne gronde manifestement pas assez pour qu'un sort adéquat leur soit réservé. Accepter de n'être qu'une fonction ou un paramètre dans un système de gestion des masses a cet avantage de ne plus pouvoir y déceler d'ennemi. Il n'y a que des fonctions et des paramètres. Il n'y a même plus à y négocier quoique ce soit, vos amis syndicalistes, sous-traitants de l'administration, l'ont bien compris. Il n'y a plus qu'à procéder à des ajustements de circonstance. Mais contrairement à vous, je ne m'en satisfais pas. S'il n'y a plus d'ennemi, toutes les raisons sont restées intactes pour en avoir. C'est bien le problème. Injustices, inégalités, humiliations, exploitation, mépris, écrasement, etc. sont toujours d'actualité. Votre chance, vous qui êtes du bon côté du manche, est que ces états de fait ne semblent plus ressentis à leur juste appréciation. Pour les ressentir pleinement, il faut être encore attaché à la liberté. Cet attachement semble faire défaut. Un plus grand impératif semble conduire les comportements dans une société moderne : la survie de la société telle qu'elle est. Pour cela, un seul horizon est convoqué et semble obtenir adhésion : la « gestion ». La gestion n'est pas seulement un mode de gouvernance où tout doit être calculé, mesuré, évalué, surveillé, contrôlé, réglementé, réprimé, pénalisé. Elle est le scandale de l'existence de l'État depuis sa naissance. La nouveauté n'est pas dans les moyens techniques à disposition, tou-

jours plus sophistiqués. La nouveauté, qui a déjà une longue histoire, est que cette gestion ne tient plus tant par des dispositifs que par des dispositions. Que chacun, à force de ne voir se dégager aucun autre horizon s'est résigné à mener sa vie sous le mode gestionnaire. Pas seulement en laissant gérer sa vie par d'autres instances telles que l'État et l'industrie, mais également en prétendant gérer sa vie. Comme l'État gère ses administrés, l'administré gère son temps, ses enfants, ses relations amoureuses, son potentiel santé, etc. De sorte qu'il n'y a plus aucun contraste entre les exigences d'un État et celui d'un individu. Silence, on gère. Un éleveur gère son troupeau. Ou plutôt faudrait-il dire « gère son stock de viande sur patte ». Ou encore « gère son potentiel de biodiversité » dans la version écologiste de la gestion. La gestion c'est l'extinction de la vie. C'est substituer la communication à l'attention. Substituer l'échange à la relation. Substituer l'efficacité à l'intensité. Substituer la programmation à l'imprévu. Substituer le pragmatisme à la nécessité. Substituer l'authenticité à la beauté. Substituer la survie à la simple existence. Dans la région de Fukushima, comme de Tchernobyl, prendre soin de soi passe désormais par gérer les becquerels. La vie se décompte... Plus sûrement encore que la radioactivité, ces dispositions gestionnaires pénètrent nos chairs, nos cerveaux. Le mal est profond. Avec un brin de lucidité, vous auriez même raison de considérer cette lettre comme le résultat d'une gestion de ma haine, de ma rage, il y a en effet une forme de calcul et donc d'abdication dans le fait de vous laisser continuer à gérer nos affaires sans que vous en subissiez les conséquences.

En attendant que d'autres, avec moi, deviennent votre cauchemar, il ne reste qu'une petite issue : me désaffilier. Je ne vous laisserai pas une énième victoire en vous octroyant la possibilité de m'interdire d'être éleveur. Il me reste encore quelque dignité pour entamer à ce jour ma disparition en tant qu'éleveur admi-

nistré. C'est la condition pour continuer à espérer un jour être paysan. Je ne vous invite pas à un méchoui pour fêter cela. Au mieux vous risqueriez l'indigestion avec une viande « non tracée », au pire la viande d'administrateur n'est pas bonne à manger.

La colère se cultive sans prime, se répand sans traçabilité et se pratique sans identification électronique.



Yannick Ogor

**Éleveur de brebis en voie de
disparition administrative**

Précision sur la lutte en cours contre le puçage des petits ruminants et la traçabilité alimentaire

La réglementation de l'identification des ovins et des caprins via les puces électronique RFID est soumise au programme européen de traçabilité des petits ruminants, qui fait suite à l'épidémie de fièvre aphteuse au Royaume Uni. L'opposition au puçage et à la traçabilité existe dans différents pays de l'Union européenne. En France, entre 2005 et 2010, la lutte était menée par des éleveurs non-syndiqués, des éleveurs de la CNT-FTTE, ainsi que des gens extérieurs à l'agriculture mais engagés dans des luttes semblables.

À partir de 2010, parmi les collectifs d'éleveurs qui s'étaient opposés à la vaccination obligatoire des bêtes contre la fièvre catarrhale ovine, certain-es tentent un rapprochement avec la lutte contre le puçage électronique. Cette heureuse initiative gonfle les rangs des opposants. Des collectifs contre le puçage se constituent dans plusieurs régions et des rencontres inter-collectifs s'organisent. À plusieurs endroits, des contrôleurs ont été reçu collectivement afin de modifier autant que possible le rapport de force ou du moins de révéler le caractère humiliant de cette situation. Si plusieurs administrations ont été occupées (Manosque, Albi, Foix, Rennes, Cachan), ce ne fut jamais pour tenter de négocier quoi que ce soit mais tout simplement pour les empêcher autant que possible de travailler et manifester publiquement une hostilité au puçage électronique des animaux ainsi que d'exprimer un refus de la traçabilité dans son ensemble.

En 2010, la Confédération Paysanne commence à s'intéresser sérieusement à cette lutte. Suite à une journée de mobilisation le 17 décembre 2014, elle annonce que deux "victoires" auraient été obtenues : celle du report de deux ans concernant l'obligation d'« électroniser » les bêtes nées avant 2010 (année d'obligation de pucer à la naissance), dans la mesure où elles restent sur la ferme ; et la prise en compte des animaux identifiés avec l'ancien système pour le calcul de deux primes (ICHN et MAE). En revanche, les boucles plastiques ne peuvent être reconnues comme moyen d'identification pour toucher les aides ovine ou caprine du premier pilier de la PAC (portant sur le soutien des marchés et des revenus agricoles tels que les *aides jeunes agriculteurs*), ce qui peut induire la perte d'une partie de ces aides pour les éleveurs qui n'utiliseront pas le puçage électronique. Cette annonce de la Confédération Paysanne a provoqué une démobilisation autour de la lutte contre le puçage électronique, alors que des éleveurs ont été sanctionnés et des actions de solidarité engagées.

Le syndicat met en place une bien bancale « stratégie nationale » : il s'oppose à « l'obligation » du puçage électronique des brebis, mais n'est pas contre la traçabilité (il demande une « liberté » de moyen) ni contre les contrôles (il demande un débat sur leurs modes d'application). Cette stratégie est opposée à celle de la lutte, qui allait au-delà du refus du puçage.

Différents collectifs continuent à lutter malgré la démobilisation dans le milieu agricole. Les puces RFID, après avoir été obligatoires pour identifier les petits ruminants, se retrouvent utilisées dans la gestion de notre quotidien : dans les badges de transport en commun, les tickets de festival, comme cela s'est vu au festival de musique *Les Vieilles Charrues* ainsi que dans les différents services publics tels que les cantines scolaires, les médiathèques ou les piscines municipales.

L'opposition au puçage des animaux d'élevage, à défaut d'enrayer de manière décisive l'emprise de l'administration sur les activités agricoles, a le mérite de faire apparaître son rôle : trier le bon grain de l'ivraie, favoriser les systèmes de production industriels et éliminer tous ceux qui refusent de s'y conformer. Les prétextes ne manquent pas pour alimenter ce rapport de force et se défaire de cette emprise sur nos vies.

Source : *Aux éleveurs en lutte contre le puçage électronique des brebis et des chèvres et à leurs complices*, disponible sur contrelepucage.free.fr

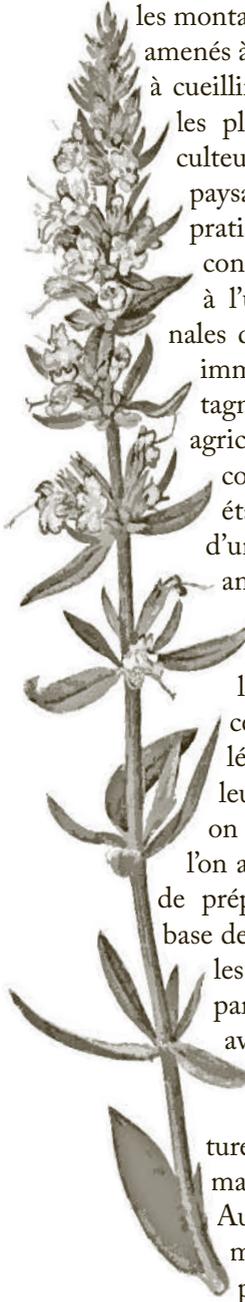
DES PLANTES DANS L'ILLÉGALITÉ

RÉCIT D'UNE INTERDICTION

Malgré la multiplication de scandales autour des médicaments (Médiator, Isoméride, Distilbène, Vioxx, Dépakine) et de leurs suites judiciaires spectaculaires, les géants de l'industrie pharmaceutique s'en tirent toujours à bon compte... Dans le même temps, nombreux sont ceux qui se tournent vers les remèdes naturels, la phytothérapie et les huiles essentielles, mais les contrôles s'intensifient auprès des producteurs de ces mêmes remèdes...

Benoît, producteur de plantes, explique les conflits liés au commerce interdit de certaines plantes, comme la prêle ou l'hysope. Au-delà des particularités administratives spécifiques à un type d'artisanat, il nous importe d'analyser comment l'économie participe à la dépossession généralisée à travers la normalisation des pratiques et des productions.

La cueillette est une des activités humaines les plus anciennes. Les femmes et les hommes ont toujours récolté des plantes qui poussent en milieu naturel tant pour leur alimentation que comme remèdes. Les bergers, parcourant les montagnes avec leur troupeau, ont été amenés à connaître les sites de cueillette, à cueillir, à soigner leurs animaux avec les plantes environnantes. Les apiculteurs, les éleveurs, en somme les paysans et les ruraux connaissaient, pratiquaient, transmettaient leurs connaissances et savoir-faire quant à l'utilisation des plantes médicinales qu'ils récoltaient dans ce jardin immense et riche qu'est la montagne. Les différentes pratiques agricoles produisaient une pharmacopée complète. Tous ces produits étaient issus de la polyculture, d'une pratique agricole vivrière qui amène un paysan à tout produire pour satisfaire ses besoins. Les paysans produisaient à la fois leur alcool avec une petite parcelle de vigne, leurs fruits et leurs légumes, leur blé pour le pain, leur huile, etc. Ces denrées, quand on les mélange avec science et que l'on a hérité des recettes, permettent de préparer tous les médicaments à base de plantes que les pharmaciens et les industriels ont tenté de s'accaparer. Les baumes et onguents avec la cire des ruches et l'huile des olives, du tournesol ou la graisse des animaux, les teintures mères avec l'alcool, les huiles macérées, les tisanes, les sirops... Autant de produits issus de la maîtrise polyvalente des cycles de



pratique de la cueillette en milieu sauvage n'est pas si légale que ça, elle est même menacée. La production et l'utilisation des plantes est quant à elle entravée par des interdictions et un encadrement juridique complexe.

Confiscation des savoirs

Les découvertes scientifiques du siècle précédent et les plus récentes se sont vues développées par l'industrie et notamment celle de l'armement avec la première guerre mondiale pour premier terrain expérimental. L'industrie agricole (pesticides, engrais, fongicides) d'un côté et la production pharmaceutique de l'autre trouvent de nouvelles opportunités, dans la production d'armes chimiques¹. La création de médicaments, soit à base de plantes, soit sous forme de produits de synthèse obtenus sur la base de la transformation des produits pétroliers grâce aux chaînes carbonées, s'appuie alors en grande partie sur l'industrie pétrochimique. Il en a résulté ce que l'on connaît aujourd'hui : des lobbies pharmaceutiques qui vendent, des industries pharmaceutiques qui produisent et des industries chimiques qui fournissent la matière première. Les savoirs millénaires des peuples autochtones du monde en-

¹ On peut citer entre autre Bayer, aujourd'hui l'une des plus grosses entreprises de l'industrie pharmaceutique, qui a notamment produit le gaz Zyklon B, utilisé dans les chambres à gaz des camps d'extermination. On pense aussi à Monsanto qui a produit l'Agent Orange, défoliant utilisé par l'armée américaine lors de la guerre du Viêt-Nam. Notons qu'en 2016 Bayer a absorbé Monsanto. Cette fusion, synthèse de l'industrie pharmaceutique (médicaments, génie génétique) et de la chimie (pesticides, engrais, fongicides, OGM), par son poids économique, détient un pouvoir colossal et incontrôlable.

tier se sont transmis au fil du temps et des déplacements. Ils sont la source à laquelle les industries pharmaceutiques viennent s'abreuver : elles ne créent rien, elles volent le savoir et se l'approprie à coup de brevet sur des molécules extraites à grand renfort de technologies.

Les décès massifs de paysans lors des guerres, l'arrivée des tracteurs et autres machines issues des armes de guerre ou encore la réorganisation spatiale du territoire rural par le remembrement, ont conduit à la désorganisation des campagnes et ont permis l'accaparement des terres par les plus gros propriétaires. L'exode rural massif d'après-guerre mena ces anciens paysans à grossir les rangs des ouvriers urbains, exploités à produire les biens de consommation de l'industrie capitaliste.

Cette destruction du tissu rural alla de pair avec l'arrivée des médecins et pharmaciens comme seuls détenteurs du savoir médical. En effet, après l'armistice du 22 juin 1940, les lobbies de pharmaciens et de médecins réussirent à se faire une place des plus prestigieuses au sein de la société et surtout auprès des pouvoirs publics. Nombre d'entre eux siégeaient à l'Assemblée nationale, au Sénat et dans les conseils municipaux, places de choix pour l'adoption des lois qui allaient leur assurer un avenir florissant (réglementation du nombre limité de pharmacies dans chaque ville et village, instauration de l'obligation de passer par eux pour la délivrance des médicaments et monopole de la préparation et de la commercialisation des plantes médicinales). La collaboration au régime de Vichy leur a permis, entre autres, de s'arroger un monopole en faisant disparaître leurs concurrents de toujours : les herboristes. En effet,

en 1942 le diplôme d'herboristerie est supprimé, seuls ceux qui possédaient ce diplôme et leurs descendants peuvent continuer à pratiquer et aucun nouvel herboriste ne peut se former et s'installer. Cette disparition a entraîné l'appropriation de ce savoir populaire par les seuls pharmaciens². Mais à la différence d'autres lois adoptées sous le régime de Vichy qui ont été abrogées après la guerre, cette loi instituant le monopole pharmaceutique et faisant disparaître les herboristes est toujours en vigueur aujourd'hui. Les herboristes se raréfiant, on assista à la création du monopole pharmaceutique. La modernité s'attaqua à la médecine populaire en la faisant passer pour une pratique de sorciers et/ou pour des remèdes de « grands-mères » désuets et inefficaces. Des anciens se virent moqués et sommés de taire ces savoirs honteux. Loin des montagnes et de la nature, ce savoir médicinal ancestral semblait définitivement perdu. Les pharmaciens et médecins étaient cependant moins enclins à se rendre dans les régions reculées, les bénéfices financiers à en retirer étant moindres voire insignifiants pour ces potentats de la

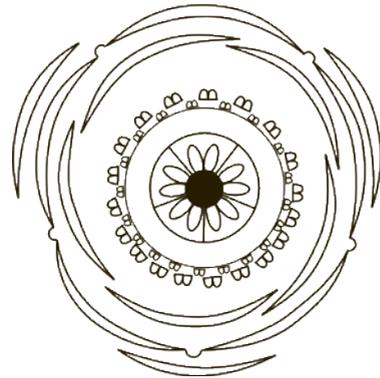


Diagramme floral de Malva sylvestris

² Les étudiants en pharmacie ne reçoivent que quelques heures d'enseignement sur les remèdes à base de plantes.

bourgeoisie. Là où le climat et l'environnement sont rudes, les gens le sont aussi et dans ces contrées, en partie épargnées par la course à la modernité, le soin au quotidien par les plantes était tenace et vivant.

Les « néo-ruraux » et la renaissance des savoirs populaires

Au moment où le monde industriel s'emballe et que l'exode rural sévit, d'autres vont à contre-courant. Dans les années 70 et 80, certains quittent les villes et partent à la campagne retrouver ce lien avec la nature. Ces « néo-ruraux » connaissent bien ce monde sans herboristes, ce monde où le médecin et le pharmacien règnent en maîtres. Forts de cette connaissance inverse, ils se rendent compte qu'à la campagne les gens se soignaient eux-mêmes, utilisaient les plantes proches d'eux et se transmettaient ces connaissances. Ces « néo-ruraux » deviennent paysans et rencontrent les anciens qui leur enseignent ces savoirs, leur montrent les plantes puis à leur tour, ils vont sur les marchés transmettre ces savoirs et vendre ces herbes. Des paysannes venant des Alpes, des Cévennes, de l'Ariège, de Corse, des Pyrénées, des Vosges, du Jura, du Massif Central se lient et échangent des savoirs populaires issus de leurs montagnes respectives. Certains publient des livres qui témoignent de ce savoir ethno-pharmacologique, d'autres vendent ces plantes en ville et à la campagne, des techniques de séchage, de transformation et d'utilisation des plantes sont redécouvertes ou créées. Des groupes de paysans se créent par massif montagneux et élaborent des cahiers des charges pour valoriser ces pra-

tiques, éditent des brochures d'auto-fabrication de séchoir solaire, de recettes de produits naturels de santé, etc. Ils créent aussi des coopératives, des groupements de producteurs. C'est dans ce foisonnement d'initiatives et de pratiques, issu de ces rencontres, que naît le syndicat SIMPLES (Syndicat Inter-Massif pour l'Économie des Simples)³.

Aujourd'hui encore, dans ce grand marché qui semble intégralement contrôlé et inondé de ces produits pharmaco-chimico-industriels, des paysans résistent et continuent à pratiquer une production agricole à taille humaine de produits naturels, visant à fournir une aide pour le bien-être, l'alimentation et la santé.

La Répression des fraudes : bras armé de l'État pour détruire la paysannerie

La DGCCRF⁴ est l'instance qui veille à l'application des lois. Mais les textes législatifs étant soumis à interprétation, elle interprète la loi de la manière la plus contraignante pour les producteurs de plantes et de la manière la plus libérale pour les industries pharmaceutiques, ce qui montre bien de quel côté se place le pouvoir.

3 Créé en 1982 en Cévennes, le syndicat SIMPLES regroupe une centaine de producteurs-cueilleurs de plantes médicinales aromatiques, alimentaires, cosmétiques et tinctoriales. Ils suivent un cahier des charges très strict en ce qui concerne la protection de l'environnement, la préservation des ressources floristiques, la qualité de la production et le respect du consommateur.

4 Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Si la pratique agricole est autorisée, les produits qui en sont issus subissent la multiplication, la surraddition, l'amoncellement de lois, décrets, codes, normes, autorisations, règlements, bref, de tous ces appareils législatifs visant à entraver notre liberté. Bien que l'on connaisse plus de 1000 plantes sur notre territoire qui soient utiles pour l'alimentation (qui est la première des médecines), la santé et le bien-être, les autorités tentent par des imbroglios juridiques d'empêcher la commercialisation de ces plantes par d'autres que les laboratoires pharmaceutiques. Jusqu'en 2008, la Répression des fraudes applique une loi qui autorise à des non-pharmaciens la vente de 36 plantes médicinales sorties du monopole pharmaceutique. Et ce sont les seules plantes que les paysans ont le droit de vendre, qu'on se le dise. Ce décret ne s'applique pas aux plantes aromatiques et alimentaires. Récemment, en 2008, cette liste a été modifiée, elle en autorise 148 ! Mais comment sommes-nous passés de 36 à 148 ?

Le procès de Biotope : une victoire ambiguë

La coopérative, la Sica Biotope des Montagnes, située à Soudorgues dans les montagnes cévenoles, regroupe plus d'une vingtaine de producteurs de plantes. Ils récoltent, sèchent, trient les plantes et les regroupent à la coopérative qui s'occupe de les commercialiser. En 2002, elle reçoit une plainte de la Répression des fraudes qui lui stipule qu'elle est poursuivie pour vente de plantes non libérées à la vente de ce monopole pharmaceutique : la prêle et 11 autres plantes, vendues dans un magasin bio tout proche de l'officine d'un délateur pharmacien qui se plaint

du non-respect du dit monopole. Vient le procès après cinq longues années de luttes : production de documentation, de textes législatifs, de demandes d'avis des institutions européennes, etc. Ce procès, un phare dans notre métier de producteur de plantes, voit la victoire pleine et entière de la Sica Biotope face à la Répression des fraudes. En effet, les producteurs de la Sica, devenus de fins connaisseurs de la législation en vigueur ont démontré que la prêle et les 11 autres plantes n'étaient pas des plantes médicinales au sens strict, en prouvant son utilisation alimentaire en Europe. La législation reconnaît de fait son principe alimentaire et ne peut ainsi pas imputer à la Sica l'utilisation pharmaceutique inscrite au monopole, et ainsi, elle devient libre à la vente comme plante alimentaire. Mais la bêtise judiciaire étant sans bornes, le rapport du tribunal reconnaît la vente libre de la prêle, mais uniquement à la Sica Biotope des Montagnes et à personne d'autres !



Le tour de passe-passe de l'État

Sentant que la situation est dangereuse et que ce genre de procès pourrait se reproduire et être perdu à nouveau, la

DGCCRF et le ministère de l'Agriculture prennent les devants et publient en 2008 un nouveau décret⁵ qui autorise les plantes médicinales libres à la vente en dehors du monopole pharmaceutique, qui passent alors de 36 à 148. Il est à noter que la prêle ne fait pas partie de cette nouvelle liste : elle reste un monopole pharmaceutique.

L'État, ne voulant pas permettre aux producteurs de vendre une large gamme de plantes, élargit la liste déjà limitée des plantes médicinales au lieu de reconnaître leur droit à vendre des plantes alimentaires.

Dans le décret, il est dit que ce sont des « plantes médicinales sorties du monopole pharmaceutique » et pas des plantes alimentaires, alors qu'il existe des lois et des règlements pour les plantes alimentaires. L'État nous dit : ne cherchez pas ailleurs en-dehors des 148, point de salut n'existe, aucune autre plante ne peut être vendue. À la grande rigueur, si vous voulez vous battre, tenter de faire libérer d'autres plantes médicinales hors monopole, augmentez ces 148 ! Le monopole est la norme, le monopole gère et contrôle, si l'on vous fait la fleur de passer à 148, c'est le monopole qui vous fait une fleur, qui vous autorise...

Répression tous azimuts

Mais le combat des producteurs de PPAM⁶ est de rendre libre à la vente bien plus que les 148 plantes médicinales sorties du monopole pharmaceutique. Les paysans de la SICA Biotope avaient gagné en faisant reconnaître le caractère

alimentaire des plantes sous monopole. Ainsi, libérer les plantes du monopole, c'est faire reconnaître les plantes alimentaires. Un livre bleu édité par le Conseil de l'Europe en 1981, répertorie une partie seulement de ces plantes mais manque de chance, il n'est plus édité et n'est même pas disponible sur la base de données de l'Europe alors qu'il est la référence de toutes les lois qui abordent le thème des plantes alimentaires. Même le ministère de l'Agriculture ne peut se le procurer. Ce document introuvable est devenu un mythe, et comme il régit la liste des plantes alimentaires, nos droits à les vendre librement aussi sont des mythes.

Ce livre bleu répertorie plus de 540 plantes alimentaires que nous serions censés avoir le droit de vendre. Mais la répression des fraudes fait tout simplement l'impasse sur ces 540 plantes et n'en autorise que 148.

De plus, le décret Novelfood⁷ précise qu'en plus des 540, toute plante, ayant été utilisée comme plante alimentaire dans tout ou partie de l'Europe avant 1997, est libre à la vente. Si une réelle recherche documentaire ethnobotanique était faite sur ces pratiques alimentaires, la liste des plantes alimentaires, et donc libres à la vente, pourrait atteindre 2000 ou 5000 plantes.

Voyons ce qu'il en est des huiles essentielles. La logique est la même que pour les plantes donc nous irons un peu plus vite. Selon l'interprétation de la Répression des fraudes qui ne retient que le Traité de Rome et l'OCM⁸, les huiles essentielles sont classées comme un produit chimique (non agricole), trans-

5 décret n°2008-841 du 22 août 2008

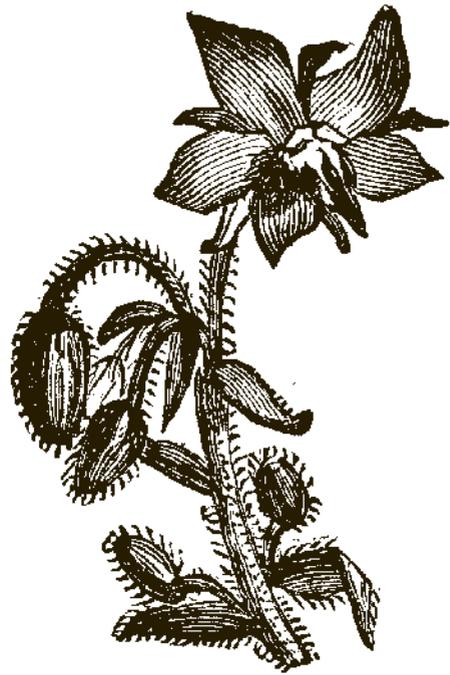
6 Plantes à parfum aromatiques et médicinales

7 Novel food : règlement CE n°258/97

8 OCM : Organisation commune des marchés

formé et complexe, au même niveau que les produits pétroliers et autres produits chimiques de synthèse, alors qu'il semble évident qu'une huile essentielle obtenue en faisant passer de la vapeur d'eau dans les plantes est fondamentalement différente d'un produit chimique de synthèse où une chaîne de *process* industriels et chimiques est nécessaire. Dans ce fameux livre bleu, sont répertoriées toutes les substances alimentaires et aromatisantes, dont les huiles essentielles et hydrolats issus de la distillation des plantes. Ainsi, du fait qu'elles sont répertoriées dans cet ouvrage qui fait loi, elles sont donc de fait alimentaires et libres à la vente. De plus, toutes les transformations de plantes alimentaires sont reconnues par le Code rural comme des produits agricoles. Il en résulte que les huiles essentielles sont un produit agricole et alimentaire et donc libre à la vente, à l'inverse de ce que disent les institutions pénales. Malgré cela, les producteurs sont régulièrement contrôlés, poursuivis et reçoivent des amendes de la répression des fraudes pour la vente des produits qui selon son interprétation ne devraient pas l'être. Ces produits sont ceux dont nous avons parlé au début, ces plantes pour la tisane que l'on peut ramasser dans la nature, ces préparations que l'ensemble de la population rurale utilisait, ces savoirs issus des connaissances paysannes qui se transmettaient. Tout cela est aujourd'hui nié. Non seulement personne ne peut plus produire ces remèdes, en dehors des pharmaciens, mais plus personne ne peut plus dire à quoi servent ces plantes. La récente bataille pour le droit d'utiliser le purin d'ortie (et tous les autres purins) est une autre illustration de la répression de l'usage des plantes. Les purins sont hors-la-loi et ceux qui en fa-

briquent pour leur jardin ou en vendent, le sont aussi. Il en est de même pour l'utilisation vétérinaire : encore récemment une éleveuse de brebis qui soignait ses animaux aux huiles essentielles a été poursuivie et elle n'est pas la seule, tous ceux-celles qui produisent et utilisent ces produits pour des utilisations vétérinaires sont poursuivis. Dire les usages médicaux est un fait délictueux, l'information sur les vertus des plantes, la présentation d'un ouvrage les présentant, la rédaction d'une fiche de présentation de vertus, tous ces actes sont interdits, reconnus comme usage illégal de la pharmacie.



Bourrache

La sauge et l'hysope : ce que nous enseignent les plantes

La sauge qui pousse naturellement sur les côtes méditerranéennes est utilisée depuis 3000 ans. Son nom vient du latin *salvare* qui signifie sauver, soigner. Elle est considérée comme une panacée, une plante aux multiples vertus, dont l'emploi est indiqué pour un très grand nombre de maux et accompagne en outre divers plats. Le proverbe qui lui est attaché est « *qui a de la sauge dans son jardin, évite le médecin* ». La sauge résume à elle seule la solution, cultiver des plantes.

Une autre plante, l'hysope qui pousse en montagne dans toute l'Europe. Elle est comme la sauge, considérée comme une panacée mais avec d'autres vertus, connue et utilisée depuis tout aussi longtemps, mais aujourd'hui tombée en désuétude, et pour cause, dans toutes les lois, tous les décrets, elle est interdite.

L'une connue, l'autre oubliée, voilà à quoi tient la connaissance et donc l'utilisation d'une plante : son interdiction.

L'huile essentielle de sauge vient de passer sur la liste des huiles essentielles interdites. La sauge remplace le médecin d'où son interdiction. Subira-t-elle le même sort que l'hysope ?

Quand une plante est interdite, non seulement son usage et ses bienfaits tombent dans l'oubli mais en plus elle devient invisible quand on se promène en montagne, son odeur, la beauté de son port, le bleu profond de ses fleurs, on oublie son existence. On s'appauvrit, ou plutôt, par les lois, on nous appauvrit : on nous enlève cette richesse que l'on avait quand on savait.

Nombreux sont ceux qui se battent depuis des années pour faire reconnaître le droit de dire ces vertus, de divulguer ces savoirs populaires, patrimoine de notre connaissance des plantes et de leurs bienfaits et méfaits sur la santé humaine. Ces procès, ces luttes, ces réunions au ministère, ces revendications sont encore actuellement portées par nombre de paysans militants qui se battent pour la reconnaissance de nos droits à utiliser ces plantes, à se soigner avec, à soigner les plantes et les animaux. L'État réprime et nous dépossède. La recherche de la liberté nous pousse à lutter contre cette répression et à nous réapproprier ces usages, ces savoirs, ces remèdes et perpétuer ainsi ce que la relation à la nature nous a enseigné. Ce n'est pas le pouvoir qui nous la donnera. Ce bien appartient à tous, c'est à tous de le reprendre.

**Benoît,
Paysan dans les Cévennes**

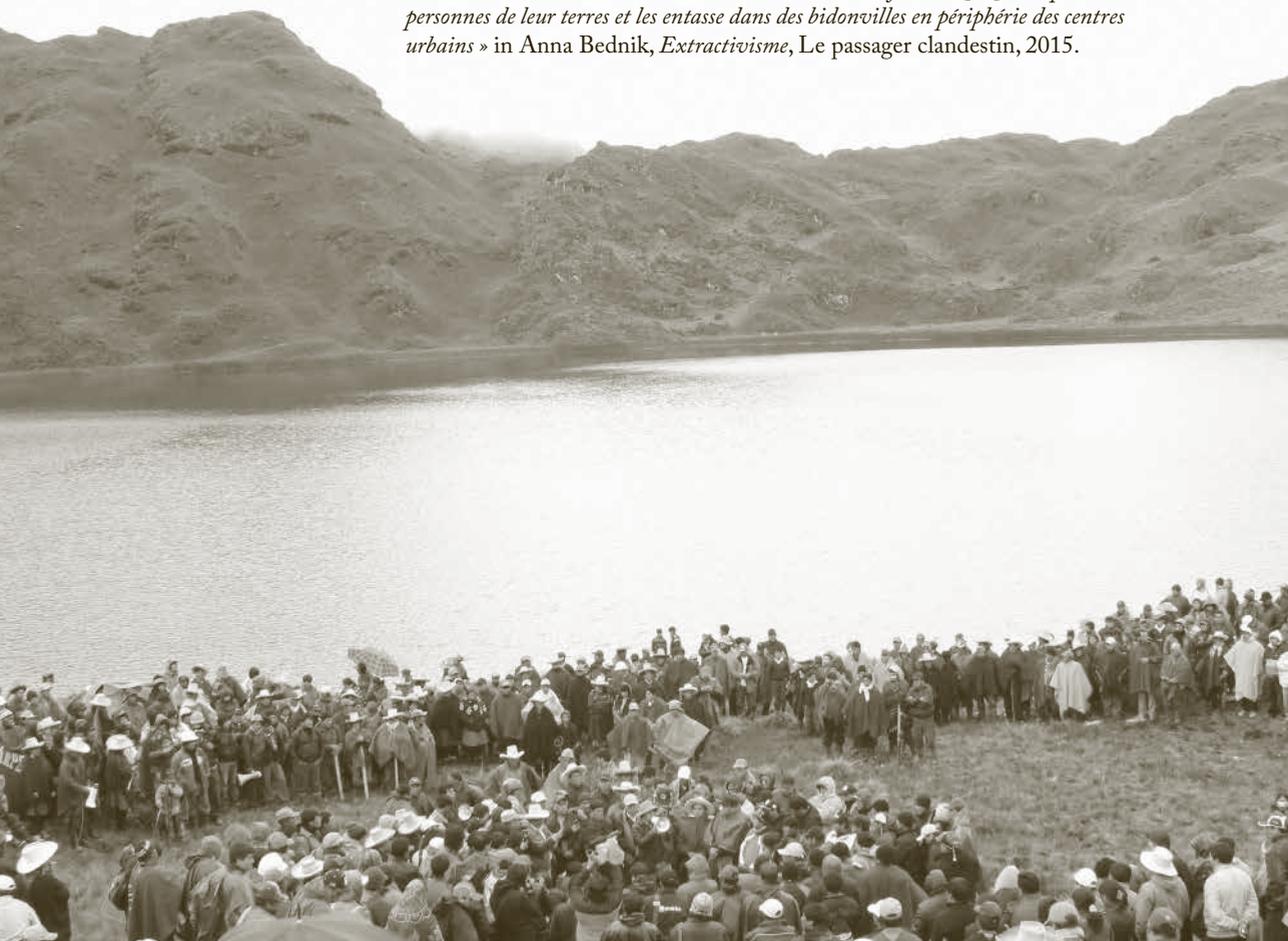


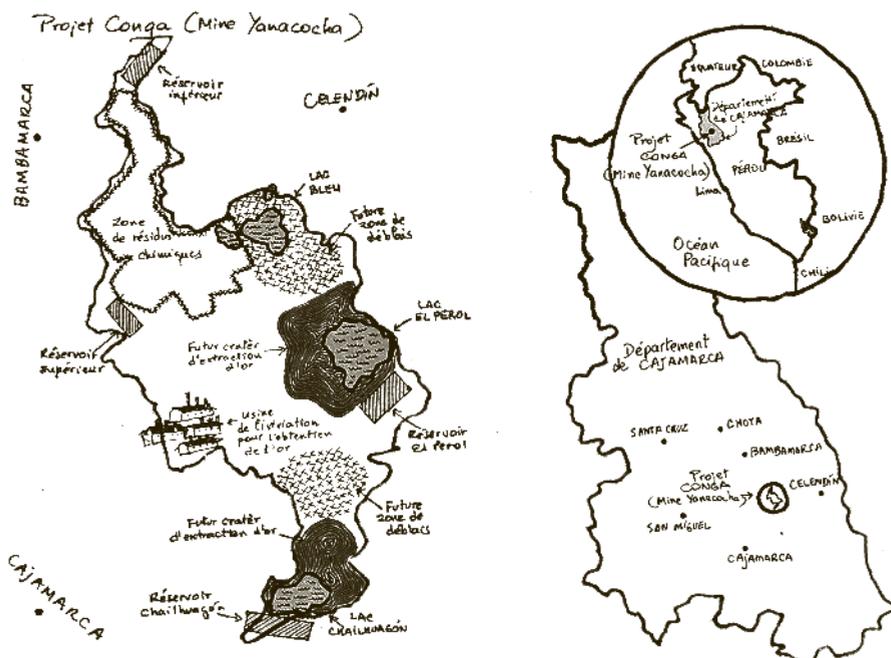
CONGA NO VA !

LUTTE CONTRE UN PROJET D'EXTRACTION MINIÈRE AU PÉROU

« *L'eau est un trésor qui vaut bien plus que l'or* », « *Nous ne sommes pas un, nous ne sommes pas deux, nous sommes tout le peuple* », « *Conga ne se fera pas, ni maintenant ni jamais* ». Voici ce que l'on peut entendre lors des actions ou des manifestations contre un projet d'exploitation d'une mine d'or qui prévoit le développement d'activités extractivistes à ciel ouvert sur une surface de 2000 hectares, au Pérou dans le département de Cajamarca. Sancho Panza, passionné de culture andine revient sur cette lutte au travers de recherches qu'il a effectué depuis le vieux continent.

« Qu'est-ce que l'extractivisme ? C'est un programme pour utiliser la terre et non pour vivre avec elle ; pour extraire ses biens comme matière première à échelle industrielle. Il se fonde sur une prétendue prééminence de l'humain sur le reste de la nature et sur certains humains considérés comme inférieurs [...] Il expulse les personnes de leur terres et les entasse dans des bidonvilles en périphérie des centres urbains » in Anna Bednik, *Extractivisme, Le passager clandestin*, 2015.





Les zones montagneuses (la *sierra*), regroupent près d'un tiers du pays, essentiellement le long de la cordillère des Andes ; tantôt dominées par une chaîne englacée à plus de 6000m d'altitude, tantôt entaillées par une vallée étroite ou par un bassin plus ample¹. La *sierra* se compose aussi de hauts plateaux et hautes plaines, entre 3500 et 4500 m. Au fil des siècles, l'érosion glaciaire, puis fluviale ou lacustre, a modelé des formes variées de paysages allant de la steppe herbeuse, la *puna*, aux versants des gigantesques vallées et gorges, en passant par les fonds plats d'anciens lacs ou les bassins étagés de fleuves et rivières. Le bassin de Cajamarca, lieu d'élevage bovin, peut donner l'impression d'une île verdoyante au milieu des montagnes pelées. C'est dans ces conditions que la perspective d'une dégradation tant de la flore et de la faune, que

1 Terres agricoles, surtout au nord (où se situe le département de Cajamarca), où le climat est moins sec.

de ce qui fait l'esprit de cette collectivité, a réuni la plus grande partie de la population locale à s'investir dans la lutte contre le projet Conga. Ce projet devrait voir le jour dans une zone située aux confins de trois districts du département de Cajamarca : Celin, Cajamarca et Hualgayoc. Le début de la production minière était prévu pour la fin de l'année 2014, pour une « durée de vie utile » de près de vingt ans. Pour la mise en œuvre de cette politique, les entreprises industrielles qui s'y sont investies envisagent d'assécher quatre lacs de montagne présents sur le site, et de les remplacer par des réservoirs. Or, ceux-ci se trouvent à la tête d'un bassin versant qui approvisionne en eau les départements voisins, en irriguant trois fleuves locaux. Mais encore, ce territoire de montagnes, région la plus pauvre du pays, est ainsi traité comme une réserve marchande, sans reliefs et sans liens entre les habitants autre que celui de vendre ou de se vendre, au gré de la loi de la *valeur*.

Le développement de l'activité minière dans la Cordillère des Andes

Au cours des vingt-cinq dernières années, l'activité minière s'est développée de manière spectaculaire dans les Andes péruviennes, que ce soit dans la région d'Espinar, au sud ou dans celle d'Islay. À titre d'exemple, en 2011, les concessions, appartenant pour la plupart à des multinationales, occupaient un cinquième du territoire national², et représentaient plus de 60 % des exportations du pays ! Depuis

près de vingt ans, ces projets industriels d'ampleur suscitent une résistance plus ou moins vive et massive selon les enjeux. En ce qui concerne le projet Conga, les gisements ont été découverts en 1990, mais c'est en 2001 que Minera Yanacocha S.A.³, déjà impliquée dans d'autres conflits sociaux, décide de les explorer. Les travaux du plus grand investissement minier du Pérou (4800 millions de dollars) débutent en 2004, tandis que l'avis « d'expertise » qualifiée d'Étude d'Impact Environnemental (EIE) donne son accord à l'exploitation du projet en 2010.

² La zone des concessions minières accapare près de la moitié du territoire des communautés de la *sierra*.

³ Détenue à 51% par la compagnie US Newmont Mining, à 44% par le groupe péruvien Buenaventura et à 5% par la Banque Mondiale.

Les organisations communautaires face aux pouvoirs, de l'Empire inca à l'administration coloniale

Depuis l'époque de la colonisation espagnole, à partir de 1542, jusqu'à nos jours, en passant par l'indépendance « bolivarienne » en 1824, l'institution de la propriété privée a participé à la destruction de la vie sociale communautaire des populations indiennes rurales, organisée autour des *ayllus*. Un *ayllu* peut être entendu à la fois comme la famille élargie et comme le territoire possédé en commun par un foyer d'habitants. Cependant, il ne serait pas judicieux d'amalgamer cette notion à celle de terroir, dans la mesure où d'une part les terres cultivées par les communautés ne forment pas un territoire délimité et continu, et d'autre part ceux qui cultivent les champs ne sont pas forcément des mêmes *ayllus* que ceux qui contrôlent ces terres. L'autorité coloniale avait aménagé le territoire conquis, à l'image de la métropole, en regroupant les populations indigènes éparses dans des villages centralisés, les *reducciones*. Alors que sous le statut de l'*ayllu*, une partie des lopins de terres était indivisible et de ce fait cultivée en commun, selon les règles de la *minka*. Il s'agit ainsi de donner du temps et de l'énergie dans le but de distribuer nourriture et artisanat lors des banquets cérémoniels des fêtes villageoises, ou d'en offrir aux pauvres. Le temps paysan, en général, s'écoule lentement et privilégie le collectif plutôt que l'individuel, la subsistance plutôt que le bénéfice privé et l'usage de la coutume plutôt que les règles marchandes. Or, cette possession d'ordre communautaire de terres indivisibles n'était pas sans entraîner des conflits, à propos des droits d'eau et des droits d'usage en

Dès les premiers mois qui suivent l'annonce du lancement du projet, en juillet 2011, de toutes parts s'expriment les refus, tant par rapport au fond qu'à la forme, de l'exploitation minière. Les habitants de la région gardent en mémoire un épisode datant de plus de dix ans quand un camion de l'entreprise Newmont Mining a répandu 150 kg de mercure qui ont empoisonné plus d'un millier de personnes employées pour décontaminer la zone en question. D'autre part, une vingtaine d'années auparavant, les paysans de ces départements furent contraints de céder leurs terres, qui jouxtaient une zone que déjà Yanacocha S.A. voulait soumettre à déflagration.

La détermination des habitants et la répression du mouvement contre Conga

À l'automne 2011, le président de tendance chaviste Ollanta Humalla, élu après une campagne « indigéniste », promulgue une loi qui rendrait obligatoire l'approbation par les communautés locales de l'implantation d'une nouvelle mine. Mais, dans le but de légitimer sa politique extractiviste auprès des habitants de la région, il lance le slogan: « Oui à l'eau et oui à l'or ». Toujours est-il que manifestations, grèves et blocus se multiplient contre le projet Conga à partir de novembre de la même année. Par ailleurs, l'ironie de

particulier. En principe, elle devait assurer à chaque famille l'usage agraire d'une surface qui contienne la quantité et qualité de terre dont un paysan a besoin pour nourrir son *ayllu*. Depuis l'Empire inca, vers le XV^e siècle, les élites (prêtres, fonctionnaires, caciques indigènes) possédaient des terres dans les communautés rurales, lesquelles pour autant ne constituaient pas une propriété. Et pour accroître leur pouvoir par rapport à l'État, ces élites en vinrent donc à généraliser un autre système, en faisant cultiver ces terrains non par des *mitamis*¹ mais par des « indiens de service », les *yanaconas*. Ceux-ci, corvéables à vie (et de façon héréditaire), ne dépendent plus dès lors des communautés, mais uniquement de leurs maîtres ; préparant ainsi la société andine à l'avènement du capitalisme. On vit les autorités coloniales se muer en entrepreneurs en menant une politique extractiviste, cherchant au moindre coût et au taux de rentabilité le plus élevé, à exploiter les produits rares et chers tels les épices, et surtout les métaux précieux tels l'or, l'argent, le cuivre. Et pour parvenir à leurs fins, ils réinterprétèrent à leur profit la *mita* ; là où les rapports de réciprocité andins obligeaient les élites à « assister » les corvéables, la vice-royauté du Pérou institua un servage de façon industrielle dans les mines, avant de le développer dans les *haciendas*. Par ce biais, ils envoyèrent des centaines de milliers d'autochtones vers les mines, autour desquelles ils aménagèrent l'espace en l'urbanisant. L'exemple le plus représentatif de cette politique est la ville de Potosi, en Bolivie.

¹ Membres des équipes de corvées communautaires. La *mita* est établie sur le système de la *minka* et relevent plus ou moins d'une certaine réciprocité.

l'histoire fait que ce fut à Cajamarca que les conquistadors infligèrent à la population indigène un impôt particulièrement démesuré, plus connu sous le nom de « la chambre de la rançon ». Il s'agissait de satisfaire les autorités coloniales en remplissant d'or l'énorme chambre où était tenu en captivité le dernier empereur Inca qui sera d'ailleurs mis à mort sitôt que le tribut fût payé. Ce signe de cupidité sans vergogne est sans doute associé dans l'imaginaire à ce que contient le projet minier. Bref, lors des massives actions de contestation, près du lac Cortada (concerné par les travaux), des affrontements avec la police firent plus de 20 blessés parmi les manifestants, à coup de balles de caoutchouc pour la plupart. En représailles, le soir même, les locaux de Minas Conga étaient incendiés dans la ville de Celendin. Face à la poursuite du mouvement, début décembre, le pouvoir déclare l'état d'urgence dans les trois

départements concernés. Cette mesure autorise, pendant deux mois, militaires et policiers à réprimer comme bon leur semble les mouvements de population ainsi que toute contestation. Mais, ces gesticulations martiales n'entament pas la vague d'occupations de terres autour des lacs en question, de construction d'abris pour les paysans qui occupent, de barages de routes et sabotages d'engins de Yanacocha, etc. Puis, en février 2012, une coalition large d'organisations de lutte de la province lance la « Marche nationale pour l'eau » qui parcourt les 870 km entre Cajamara et la capitale Lima, regroupant 15000 personnes.

La tentative de diversion par l'expertise

Trois mois plus tard, la politique de diversion tentée par l'État consiste à déplacer le débat sur des questions d' « exper-

Autodéfense face à l'État moderne

Aujourd'hui dans ces zones montagneuses, la vie sociale est organisée autour des rondes paysannes, qui font office de gardiens des lacs. Ces formes hybrides d'auto-défense communautaire adaptent à leur manière l'expérience des *ayllus* dans le but de réguler les conflits internes (violences faites aux femmes, pensions alimentaires non versées, querelles de voisinage, problèmes d'héritage, limites des unités agricoles, etc.) et les dangers extérieurs (armée, paramilitaires, Sentier Lumineux, narcotrafiquants, etc.). Au départ, les personnes qui composaient ces rondes étaient principalement masculines, et les femmes restaient plutôt dans des tâches d'ordre logistique ou alimentaire. Or, pendant la lutte, elles se sont souvent retrouvées au cœur du mouvement que ce soit dans le ravitaillement des manifestants ou dans le face-à-face avec les forces de l'ordre. Et si les rondes avaient atteint une « respectabilité » à la fin des années 1980, cela en a aussi fait une de leurs limites : d'abord quand l'État commence à statuer sur leurs compétences propres, depuis 1986 ; et surtout en imposant une loi qui régit leurs activités, en 2003. En se reconstituant contre les projets miniers, les rondes paysannes dépassent alors le cadre limité de la « justice communautaire ».

tise scientifique », à travers l'EIE, quant au bien fondé du projet d'exploitation de la mine Conga. Réponse des populations en lutte : une grève générale lancée à partir du 31 mai qui durera deux semaines, suivies de manifestations offensives dans la ville de Cajamarca, jusqu'à ce que des affrontements avec la police fassent cinq morts chez les protestataires à Celendin. L'état d'urgence est à nouveau décrété le 3 juillet, et encore une fois des milliers de gens manifestent à Bambamarca et Celendin, forçant les militaires à observer ce flot humain sans pouvoir l'empêcher. Les jours suivants, il en est de même. Face à cette résistance, l'État annonce une suspension du projet pour une période de deux ans. Cependant, Yanacocha S.A. réussit à diviser la population en achetant ses faveurs à plusieurs communautés. Il s'avère intéressant de noter que si les habitants des districts de Hualgayoc-Bambamarca d'un côté, et de Celendin

de l'autre, entretenaient des rivalités dues aux questions de limites territoriales fixées par l'État ; ces derniers sont dorénavant les principaux alliés dans la lutte contre Yanacocha. D'autre part, ce furent les bastions rebelles les plus intransigeants tant à l'égard de la mine qu'à l'égard de la tactique électoraliste et opportuniste de certains « opposants ». Un autre aspect de la lutte réside dans la réponse des opposants à la tentative de la part des autorités de contourner les résistances par l'établissement de l'EIE, du mois de février à avril 2012. De fait, ceux et celles qui connaissaient la zone d'impact du projet Conga n'ont eu aucun besoin d'une enquête statistique sur l'impact que la mine exercerait sur leur vie quotidienne future, en dénombrant les ruisseaux taris, les sédiments calcaires et métalliques, les maladies de bétail ainsi que la mort de poissons suite aux perforations contiguës





« D'interminables caravanes de lamas transportent l'argent que le coteau de Potosi, en son hémorragie, répand par toutes ces bouches [...] les lingots se déversent en Europe pour y financer la guerre, la paix et le progrès. Tout est hors de prix dans cette ville. Seules les feuilles de coca se vendent à bon marché. Les Indiens du Pérou arrachés de force à leur communauté passent les dimanches dans les enclos à danser autour des tambours. Le lundi, dès l'aube, ils sont poussés vers les coteaux où ils s'enfoncent et, mâchonnant la coca, poursuivent à coup de pioches les filons d'argent, serpents qui se montrent et replongent dans les tripes de ce ventre immense, sans lumière, sans air. C'est dans ce ventre que travaillent toute la semaine des Indiens, prisonniers, respirant une poussière qui tue les poumons en triturant cette coca qui trompe la faim et masque l'épuisement, sans voir la nuit tomber ni le jour se lever, attendant la cloche qui, au soir du samedi, les libèrera. »

Eduardo Galeano, *La huitième merveille du monde*. 1600, Potosi », p.192-193, *Mémoires de feu*, Lux Éditeur, 2013.

aux points d'eau⁴. Peut-être se rendent-ils aussi compte que l'expertise, derrière une apparente neutralité, consiste essentiellement à réduire l'objet de son diagnostic à un système régulé par des flux et des réseaux. Parallèlement, même si les discours des protestataires ne relèvent pas des constructions sociales binaires historiquement représentatives des hiérarchies de pouvoir : primitif/moderne, irrationnel/mesuré, zones rurales/villes⁵, etc. ; ils rejettent la posture techniciste mise en avant par les politiques de développement industriel. Depuis le début, le discours des experts est organisé autour du fait que la qualité de l'eau serait conforme aux standards de la loi nationale... mais pas au bien-être des milliers de truites d'élevage, relèvent les habitants ! Et quand les « contrôles réguliers » des institutions ne montrent pas d'impact négatif sur les « zones humides d'altitude », les mêmes habitants répondaient par leur savoir local : disparition des grenouilles et d'autres formes de vies aquatiques, changement de la couleur de l'eau jusqu'à sa turbidité, etc. Il n'existe aucune neutralité dans ces dispositifs de gestion technique, surtout quand cette expertise suppose une vision cloisonnée de l'hydrologie et donc invalide le savoir local qui conçoit cette dernière comme un système de réciprocité : un lac reçoit l'eau des pluies et donne l'eau aux sources. Cela se réalise ainsi à l'encontre d'une intervention artificielle destinée à reformater l'environnement

immédiat au profit de quelque industrie ou administration que ce soit.

Le mouvement se méfie des partis et des ONG

Le dernier point important de cette lutte est son attitude à l'égard des stratégies politiciennes ou opportunistes menées par certains « acteurs » du combat contre le projet Conga. Ainsi, par exemple, il existe un parti de tendance maoïste, le MAS, qui qualifie d'anarchistes, infantiles ou même « pro mine » tous ceux qui pointent la corruption au sein de ce parti⁶ ; tandis que le parti Terre et Liberté, qui fait parti de la coalition de gauche « citoyenne », le Frente Amplio, a des arrière-pensées en ce qui concerne l'élection présidentielle de 2016 au Pérou. Mais surtout, il y a le gouverneur régional, dirigeant du MAS, dont l'activité se réduisait à un refus de façade à l'encontre du projet minier ; des faits de collaboration de sa part avec Newmont Mining étant même avérés. Celui-ci s'est par la suite retrouvé derrière les barreaux, poursuivi pour détournement de fonds. Une fraction du mouvement s'est mobilisée pour appeler à la solidarité envers ce dirigeant, au prétexte qu'il représente, comme figure institutionnelle, la résistance aux politiques extractivistes. Il y a également le cas du maire de Celendin, lequel pendant sa campagne électorale sous les couleurs du MAS, et soutenu par la gauche citoyenne, se vente d'être « un défenseur de l'eau »,

4 Selon l'expertise, la disparition des « zones humides d'altitude » n'affecterait pas beaucoup la population car elles ne constituent pas en soi des sources d'eau !

5 Même si les franges de la population les plus en pointe et les plus nombreux dans la lutte viennent surtout des zones rurales.

6 Plusieurs maires du MAS sont accusés de collaborer avec la mine, dont celui de Bambamarca qui loue ses camions à Gold Fields, une entreprise qui extrait de l'or à ciel ouvert à Hualgayoc ; et fait construire le marché municipal de sa ville avec l'argent de la mine.

qui vers la fin de l'année 2015 est devenu membre du gouvernement. Pas étonnant, pourraient dire certains, que celui-ci déclare ensuite « *ne plus manifester pour l'eau* » puisqu'il soutenait auparavant des méga-projets de barrage sur le grand fleuve de la région, le Marañon. Nous pouvons aussi parler des ONG dites environnementalistes, tel Grufides, mises en avant de façon élogieuse par le discours médiatique de "soutien" à la lutte contre le projet minier, et particulièrement en Occident. Cette ONG, outre son « *plan de contrôle participatif* », a fait état de « *conversations avec la mine et tous les acteurs pour le développement durable de la région...des points de vue techniques encore à analyser...et que la mine n'a pas encore satisfait les demandes sociales...et qu'il faut*

écouter la population... pour voir si plus tard des projets comme celui-ci seront possibles ». Après tant d'oxymores, ce qui est certain c'est que, détournement ou pollution par l'exploitation minière ou pétrolière, ou encore captage ou retrait des lieux d'agriculture villageoise et communautaire au profit de l'agro-industrie, tous ces moyens d'exploitation de l'eau forment une seule et même politique. Les ressources en eau constituent le coeur de la lutte pour la vie que mènent les gardiens et gardiennes de la lagune, face à une guerre contre l'usage communautaire des sources et autres réservoirs de ce qui constitue bien plus qu'un "bien commun" : un esprit, sans marchand ni client.

Sancho Panza

MUNDATUR CULPA LABORE

LAVER SA FAUTE PAR LE TRAVAIL

Le grand froid du Causse me gelait tous les bouts.
Les chiens hurlaient dans ma tête.

Malgré la lourdeur des événements, malgré la brume effroyable qui nous gardait encore captifs, malgré notre terrible situation, l'inquiétude qui nous poursuivait, nous continuions à marcher dans la masse de vapeur qui dévoilait, à chaque pas, notre chemin.

Et mon cœur, lui, était chaud ; chaud comme le soleil.

J'étais libre !

Le lendemain, après avoir avalé quelques grains de maïs grillés, je prends le temps, avant qu'on se remette à marcher, d'observer une araignée évoluant dans une immense toile.

Les nuages étaient hauts dans le ciel.

Le vent soufflait, faisant régner le froid.

Et je respire et bois avec joie le souffle à m'enivrer.

Les vapeurs s'éparpillaient librement dans le ciel.

En nuages, elles se regroupaient, s'effilaient, s'étaient en différentes formes. En un gros nuage qui rétrécit, se déplace, se déchire, jusqu'à disparaître.

Je souriais à me réfléchir nuage.

Nous descendons une rivière asséchée et soudain nous nous retrouvons stoppés net par une barrière impossible à franchir.

Une barrière dans ce "désert", une frontière.

Des écriteaux accrochés au grillage annoncent une propriété d'État.

L'État nous barre la route.



Il nous faut remonter la rivière asséchée, rejoindre un chemin balayé par le vent.

De là nous slalomons entre les tas de cailloux.

Ce paysage étrange de caillasses empilées, ce paysage de Clapas, ravive mes douleurs au bras.

Tous ces tas, nous, les gosses sans famille, les avons construits. Nous, les enfants du bagne.

Et j'espère que, toujours, ces tas de cailloux garderont la mémoire de nos efforts. Un travail forcé pour laver nos fautes, disait notre directeur, Monsieur Le Luc.

Et je suis certain que les cailloux gardent la mémoire, car leur mémoire est infinie...

En continuant notre chemin, apparaît une ligne électrique. D'un geste mécanique, je ramasse des pierres et les lance sur les isolateurs.

Mon compagnon sourit.

Un jeu comme un autre...

Les oiseaux du malheur volent au-dessus de nos têtes.

Rapaces qui n'hésitent pas à nous arracher les yeux si l'un de nous deux tombe sur place.

Et les chiens hurlent encore, je crois.

Il me faut de l'eau.

“De l'eau, s'il vous plaît”

Je peux apercevoir des ombres, des visages qui fuient aux fenêtres des maisons.

Des visages qui refusent de me voir.

L'hostilité me fait reprendre la route sur le chemin de pierre.

Des pensées noires naviguent dans ma tête ; comment vont les autres camarades ? Sont-ils au cachot ? Que vont-ils devenir ?

Une image du petit cimetière ne me quitte plus.

Le petit cimetière, avec ses petites tombes, ses tombes d'enfants.

Après une demi-journée de marche, comme gibier sur terrain de chasse, on arrive enfin devant le grand grillage. Celui que les copains nous ont décrit.

Comme prévu, de ma poche je sors la petite pince qui m'ouvre la porte de la fin de notre calvaire.

Plus qu'à rejoindre la grande ligne électrique, puis l'ancien temple.

Rejoindre le maquis, de l'autre côté, le maquis de mon dégoût de ce monde qui nous enferme. Nous ne sommes pas seuls, voilà des années que les enfants se rejoignent ici.

Hurrya !

Mundatur Culpa Labore, laver sa faute par le travail; ce sont les mots gravés sur la porte de la colonie pénitentiaire agricole du Luc. Ce bagne pour enfants se situe sur la commune de Campestre -et-Luc, sur le causse de Campestre, entre le Gard et l'Aveyron dans un paysage peu accueillant, une sorte de désert. La colonie pénitentiaire a vu passer des centaines d'enfants, et a vécu des moments de révolte. Par exemple, en janvier 1887, quand les enfants mettent le feu à la partie des bâtiments affectés au logement et à l'atelier de fabrication de chaussures, une trentaine d'entre eux auraient profité de l'occasion pour s'évader.

Au début du XVII^e siècle, des quartiers pour enfants sont mis en place dans les prisons de France et aboutissent en 1837

à la création d'une première prison exclusivement pour enfants, la Petite Roquette à Paris. Des polémiques autour de ces cachots pour gosses commencent à grossir et amènent à la création de la première colonie pénitentiaire agricole en 1839. Ce sera à Mettray, près de Tours, où sera expérimenté un type d'enfermement qui se généralisera au cours des dix années qui suivront. Mettray, Aniane, Belle-Île-en-Mer, Douaie... Celle du Luc date de 1856.

Il existait une cinquantaine de colonies pénitentiaires agricoles et industrielles pour mineurs en France. Elles sont alors vues comme une amélioration par ceux qui les gèrent; les directeurs se revendiquent philanthropes. On y faisait travailler les enfants de 6 à 21 ans avec comme idée que *la terre sauve les colons et*

Colonie pénitentiaire agricole du Luc



*les colons sauvent la terre*¹. Il existait aussi des colonies pour jeunes filles, les colonies du Bon Pasteur.

Aujourd'hui à Le Luc, quelques détails laissent percevoir qu'un bagne pour enfants a perduré pendant plus de 50 ans, il suffit de regarder le paysage pour se rendre compte que chaque route, chaque tas de pierre et finalement tout le paysage autour du bagne a été façonné par les gamins enfermés là.

De nombreuses révoltes ont éclaté dans les lieux d'enfermement pour mineurs à travers les derniers siècles. Des évasions, seul ou à plusieurs, il y en aura au Luc, malgré la difficulté de s'échapper du désert des causses et une population prête (pour certains) à partir à la chasse à l'enfant pour gagner trois sous.

Les rébellions, mutineries, évasions à répétition ont parfois suscité l'indignation hors les murs. En réponse, les administrations, de la même manière que pour les adultes, n'ont cessé de diversifier les formes d'enfermement au fil des siècles. Multipliant les occasions de passer entre les mains de la justice. Aujourd'hui le panel va du contrôle judiciaire à l'internement en passant par le bracelet électro-

¹ Le colon est un membre d'une colonie pénitentiaire. La devise « *Sauver le colon par la terre et sauver la terre par le colon* » était celle la colonie pénitentiaire agricole de Mettray.

nique. Pour les mineurs, l'enfermement et les prises en charge se sont aussi diversifiés. Cela est géré soit par le Ministère de la justice à travers la Protection judiciaire de la jeunesse (l'administration de l'éducation surveillée pour mineurs) soit par des instances médicales ou éducatives. CEF (centre éducatif fermé, résidence surveillée permanente), CER (centre éducatif renforcé, encadrement "éducatif" permanent), EPM (établissement pénitentiaire pour mineur, lieu de détention pour mineur) sont les lieux régis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, mais il existe aussi les ITEP (institut thérapeutique et pédagogique, structure médico-sociale encadrant les enfants ayant des *troubles du comportement*), ainsi que des dizaines d'autres instituts... Si le travail imposé n'est plus d'actualité dans les différents lieux d'enfermement pour mineur, l'objectif reste toujours le même, cadrer les enfants en les occupant au maximum, afin de contrôler leur temps, leurs mouvements et occupations. Et ainsi les préparer à devenir de la main d'œuvre docile.

Des révoltes dans les prisons éclatent régulièrement contre l'enfermement, partout à travers le monde, et ce, depuis que la prison est. Les formes de rébellion contre les cages peuvent être différentes, mais partout elle font apparaître des éclats de liberté.

Hugo

Pour aller plus loin à propos de l'enfermement des mineurs, de la punition, d'hier et d'aujourd'hui, il est possible de retrouver sur infokiosque.net diverses lectures, dont des articles de Zo d'Axa sur les bagnes, ainsi que le texte de Catherine Baker *Pourquoi faudrait-il punir ?* Vous pouvez aussi écouter les documentaires sonores sur bandeorganisee.org et lire *Milot l'incorrigible : parcours carcéral d'un jeune insoumis à la Belle Époque* du collectif l'Escapade, disponible chez niet!éditions.